



	Concept du véhicule et versions	4
	Toit relevable et toit rehaussé	6
	Installation	8
	Réservoir	13
	Système d'alimentation en eau propre	14
	Réchauds	16
	Équipement électrique du bord	18
	Schéma de fonctionnement	20
	Réfrigérateur	22
	Batterie auxiliaire	22
	Centrale électronique	24
	Chauffage stationnaire	28

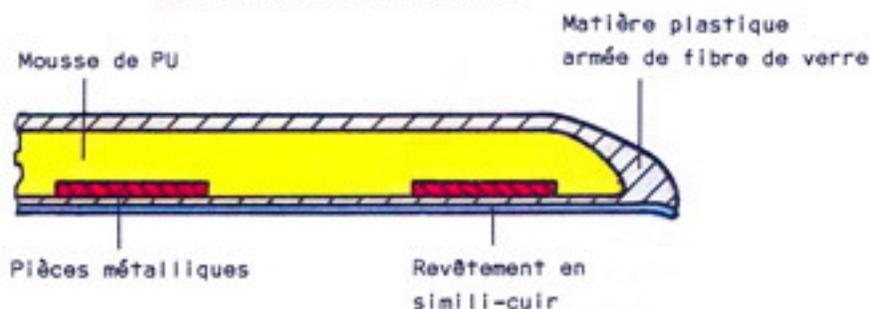


Les directives précises de contrôle, de réglage et de réparation sont consignées dans le Manuel de Réparation du "Transporter 1991 ►".

Vous pouvez faire parvenir vos suggestions concernant les programmes autodidactiques à notre Service VK-12 au moyen de l'"Avis de déclaration de défaut".

Toit relevable et toit réhaussé

Structure du toit relevable

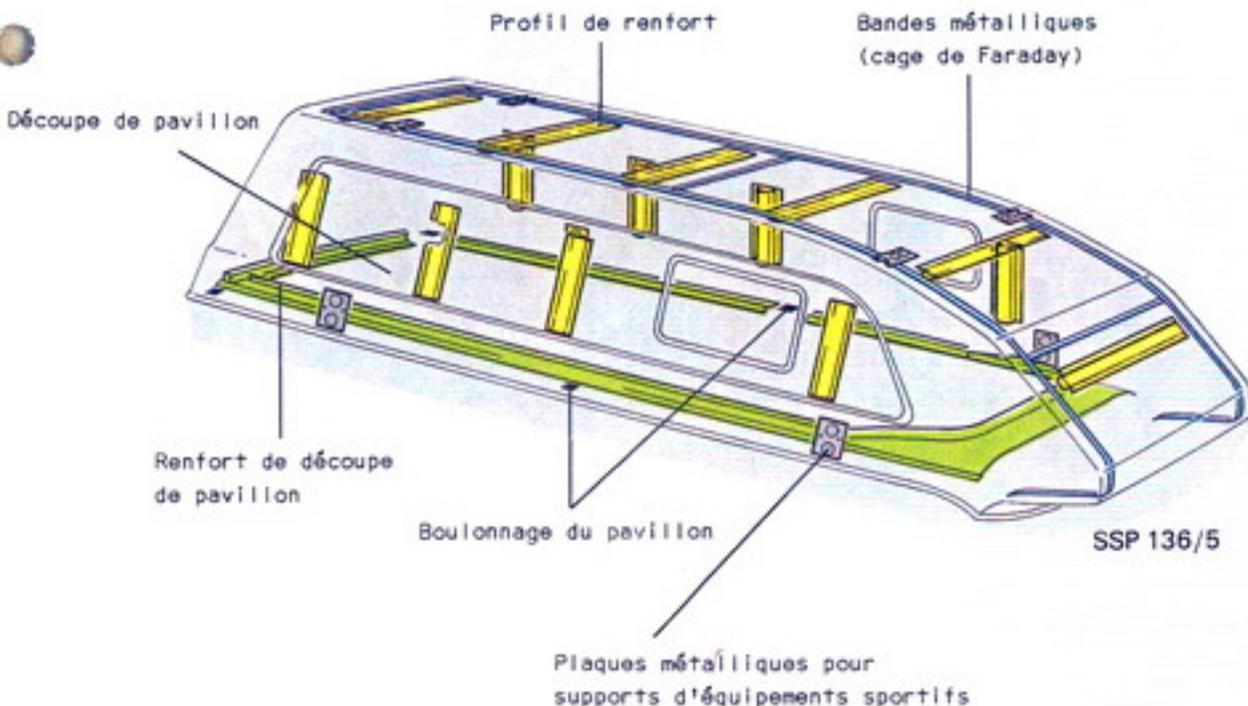


Toit surélevé

Le toit surélevé se compose d'une coque intérieure et d'une coque extérieure en matière plastique armée de fibre de verre entourant une couche centrale d'isolant en laine minérale de 30 mm d'épaisseur.

La découpe du toit est identique à celle pratiquée dans le toit relevable et elle est consolidée par un profil de renfort de pavillon similaire. Le toit et la carrosserie sont collés selon un procédé de collage spécial puis vissés en quatre endroits.

Grâce aux bandes métalliques encastrées dans la partie supérieure du toit, le véhicule fait office de cage de Faraday lors d'un orage. D'autres pièces métalliques sont insérées dans les parties supérieure et latérale ; elles servent à mettre en place et à fixer solidement des éléments rapportés, comme p. ex. des supports pour les équipements de sport.



Installation

L'agencement intérieur du nouveau camping-car California est légèrement différent de celui de son prédécesseur et comporte même quelques nouveautés.

La table, utilisable tant pour le travail que pour les repas, est maintenant accrochée au bloc-cuisine. Le pied de la table est encastré dans l'un des deux rails de la banquette/couchette. En cas de non-utilisation, la table peut être rangée sous la banquette/couchette, réduisant ainsi l'encombrement.

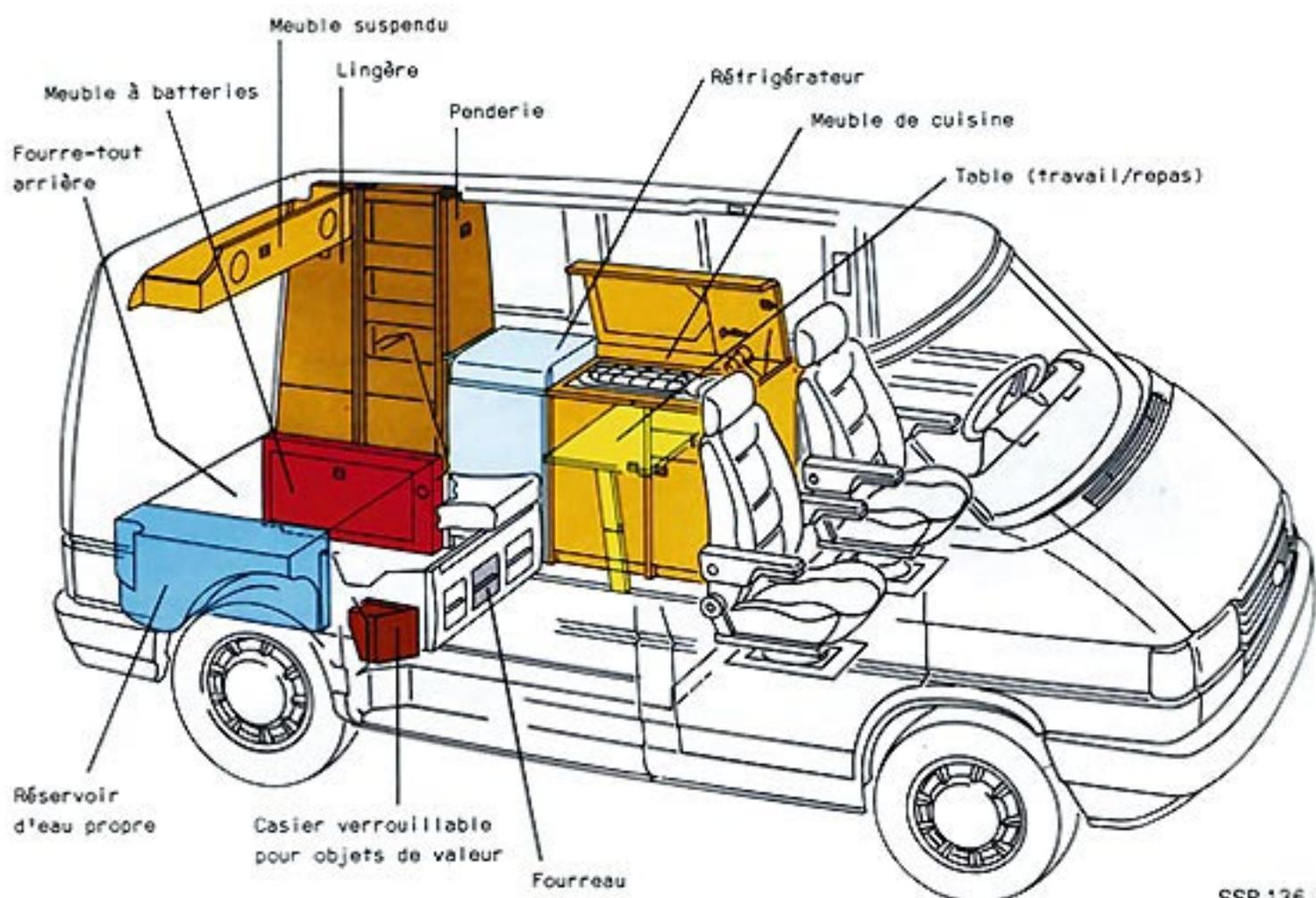
Une nouveauté : le réfrigérateur à compresseur situé entre le bloc cuisine et la penderie ainsi que le fourre-tout arrière supplémentaire, qu'il est possible de charger par l'arrière au moyen d'un casier situé sous la banquette/couchette.

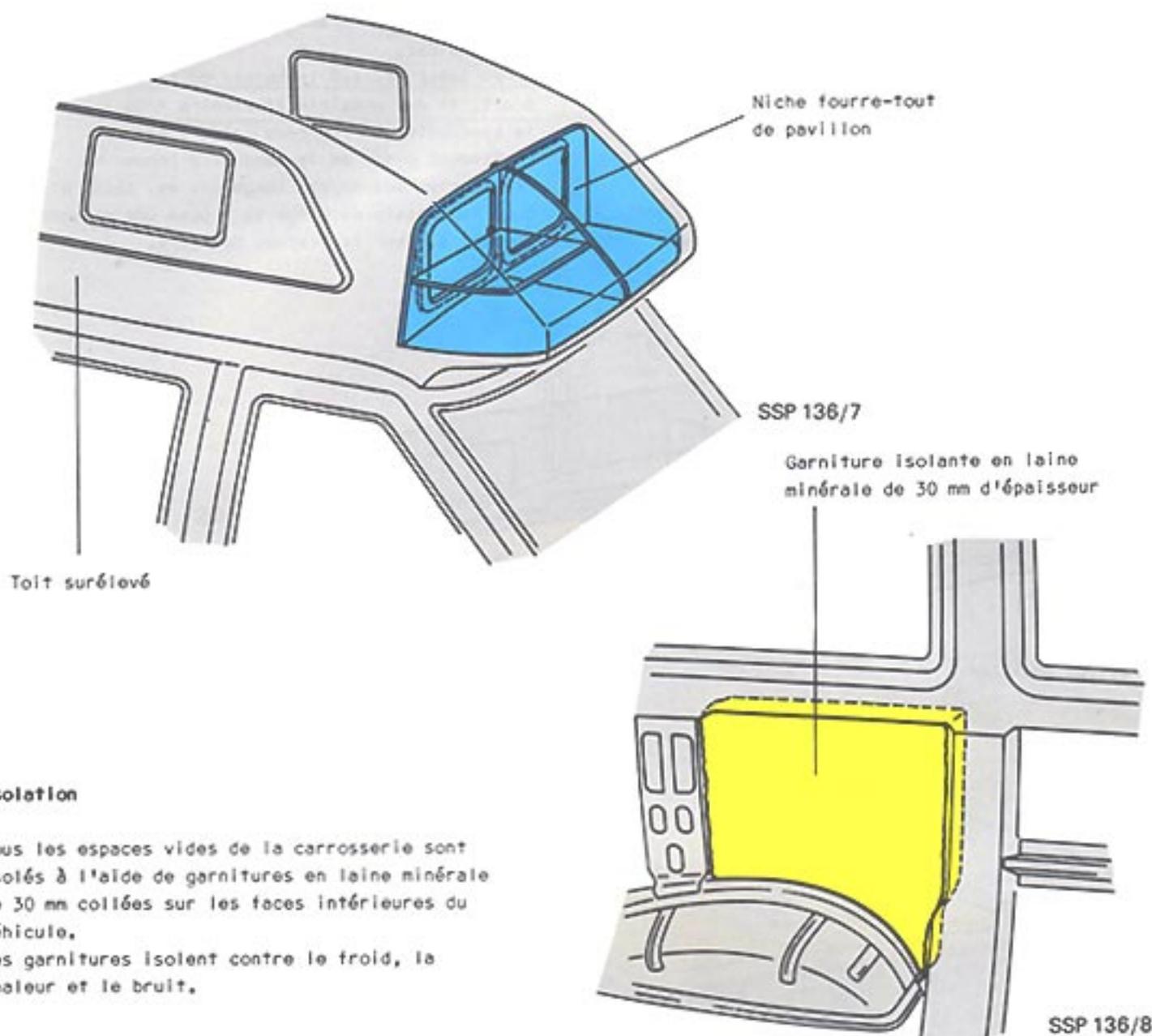
Sous la lingère se trouve le meuble à batteries où sont rangées 2 batteries de bord de 80 Ah ne nécessitant aucun entretien.

Pour mettre à l'abri les objets de valeur, un casier solide et verrouillable a été aménagé à droite à côté de la banquette/couchette. Il est boulonné de l'intérieur sur le plancher du véhicule.

Dans la version équipée d'un toit surélevé, une vaste niche fourre-tout de pavillon se cache dans la saillie avant aérodynamique.

Le mobilier apparent est plastifié, ce qui permet de l'entretenir et de le nettoyer avec des produits courants.





Isolation

Tous les espaces vides de la carrosserie sont isolés à l'aide de garnitures en laine minérale de 30 mm collées sur les faces intérieures du véhicule.

Les garnitures isolent contre le froid, la chaleur et le bruit.

Fenêtres

Le séjour du California est maintenant équipé de glaces en verre trempé résistant aux rayures. Toutes les glaces fixes sont collées et ont un double vitrage. Les glaces coulissantes de la porte et au-dessus du bloc-cuisine ont un simple vitrage et permettent une bonne aération du séjour.

Sur le toit surélevé sont montés en plus deux glaces latérales relevables en verre acrylique. Le montage d'un essuie-glace arrière est possible depuis la mise en place de glaces en verre trempé résistant aux rayures.

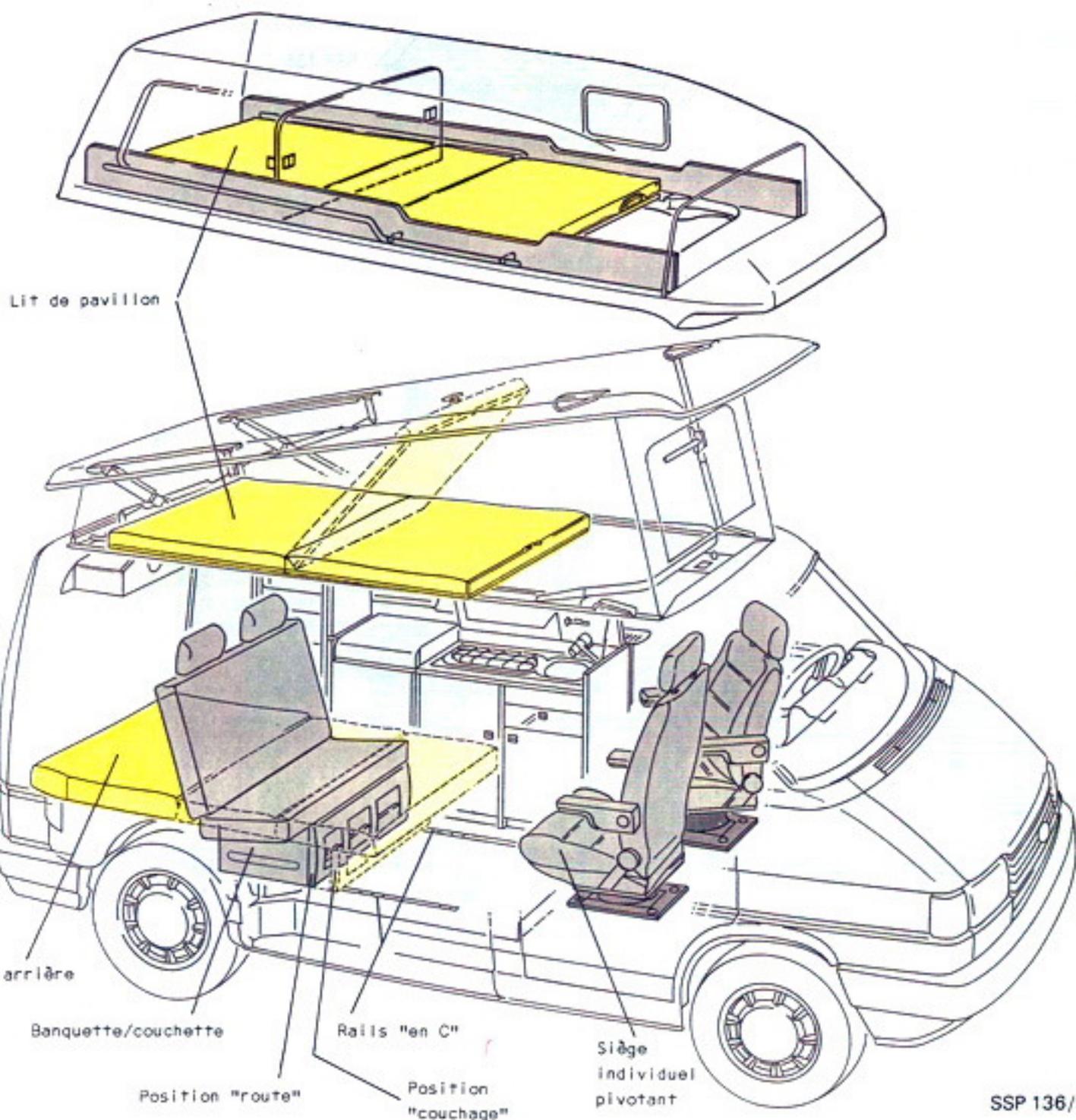
Installation

Banquette/couchette

La nouvelle **banquette/couchette** double peut être déplacée longitudinalement, facilement déposée et bloquée dans trois positions différentes. A l'aide de deux galets libres en matière plastique, elle coulisse sur le plancher du véhicule dans deux rails dits "en C" fixés sur la carrosserie au moyen de colle à deux composants. La banquette est équipée d'une ceinture sous-abdominale et d'une boucle pour ceinture automatique trois points. Les points de fixation de la

ceinture répondent aux exigences prescrites par la norme CEE.

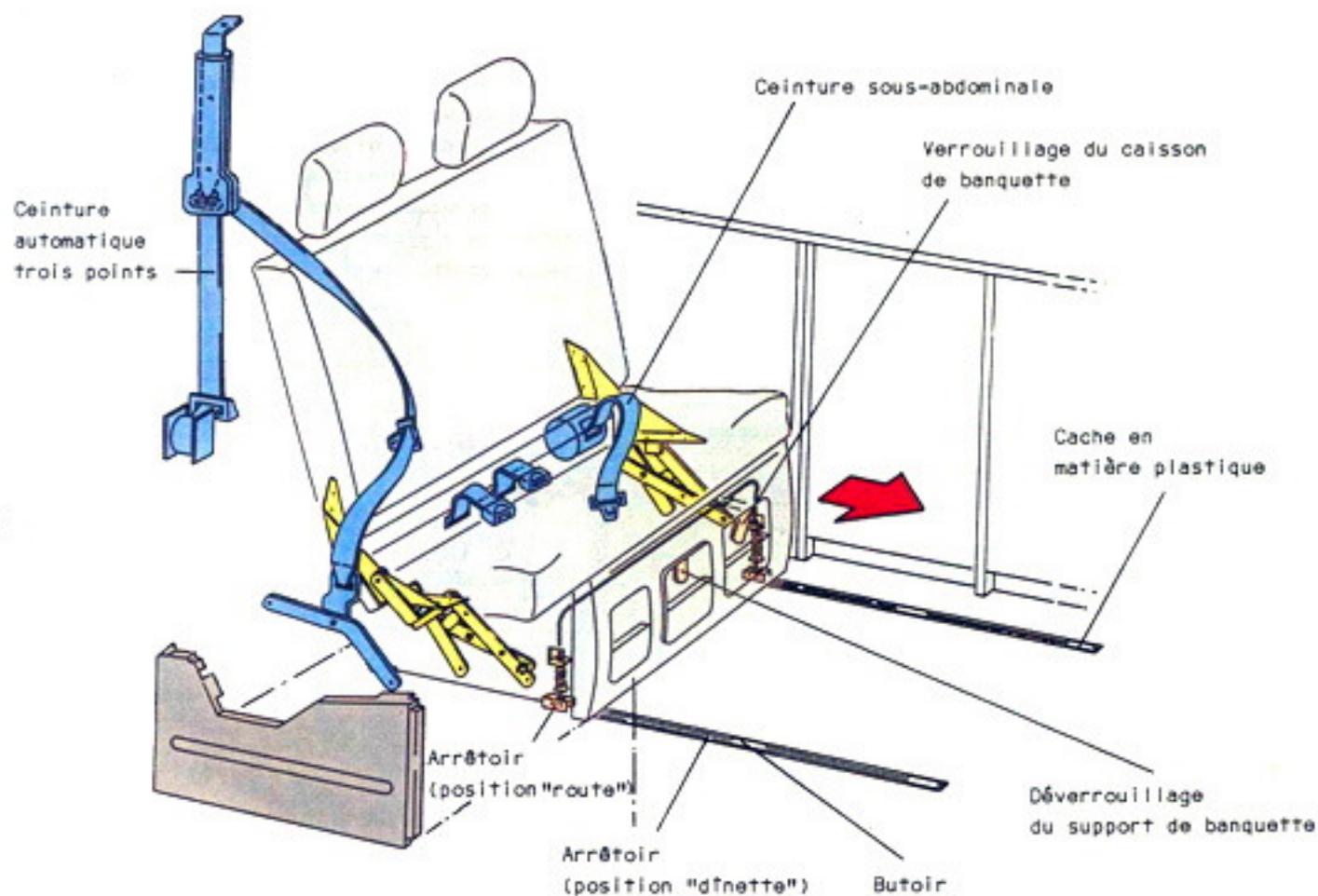
Après avoir dévissé le butoir du rail "en C" droit, il est possible d'extraire très facilement la banquette. Le fourreau intégré dans le revêtement avant de la banquette permet de transporter des objets longs (p. ex. skis, etc.). Sous le coussin du siège se trouve une attache servant à fixer le plateau de table.



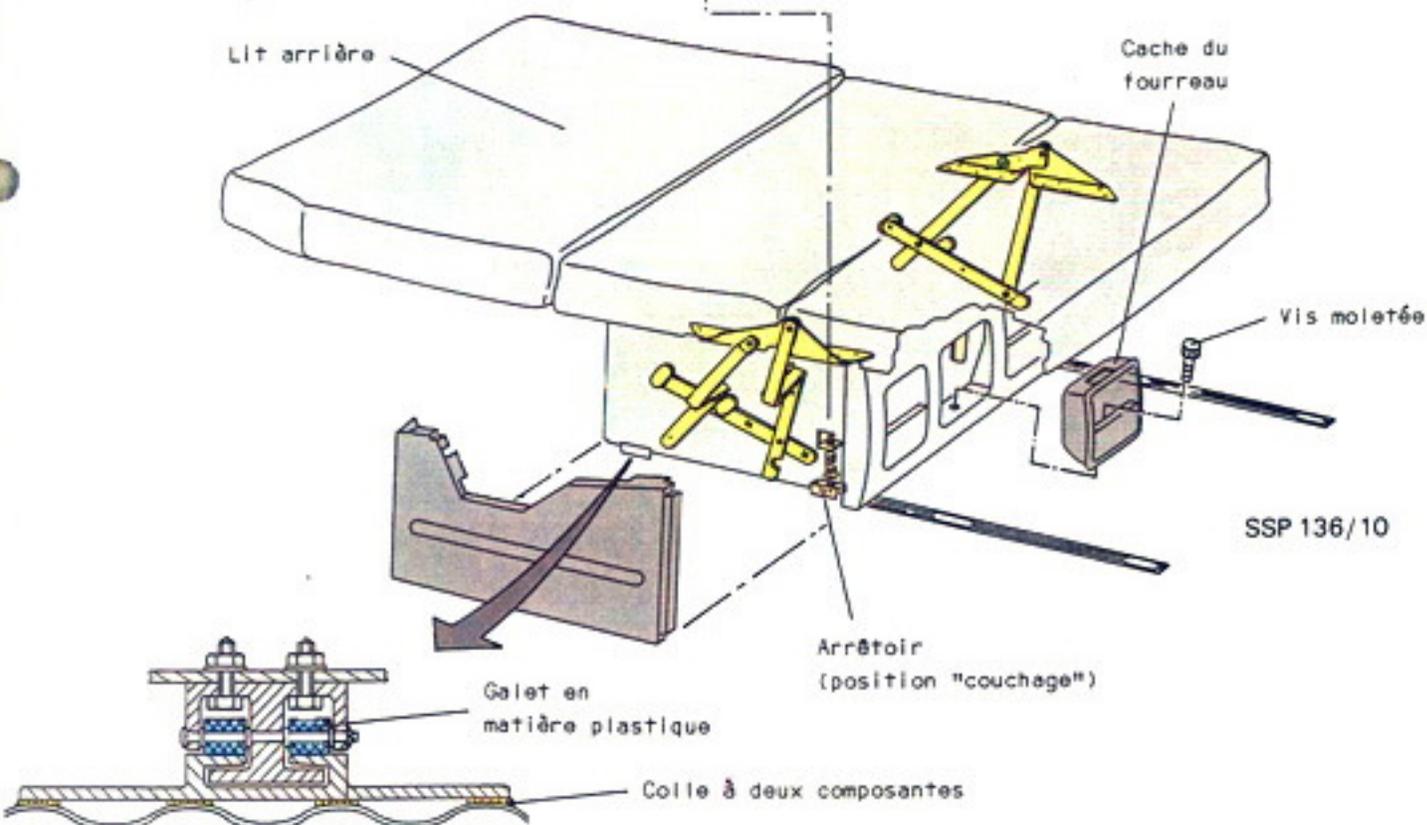
SSP 136/9

Installation

Position assise



Position "couchage"

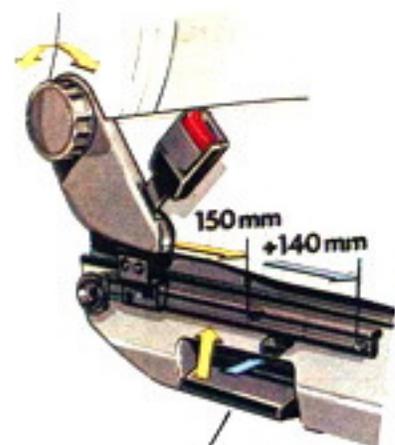
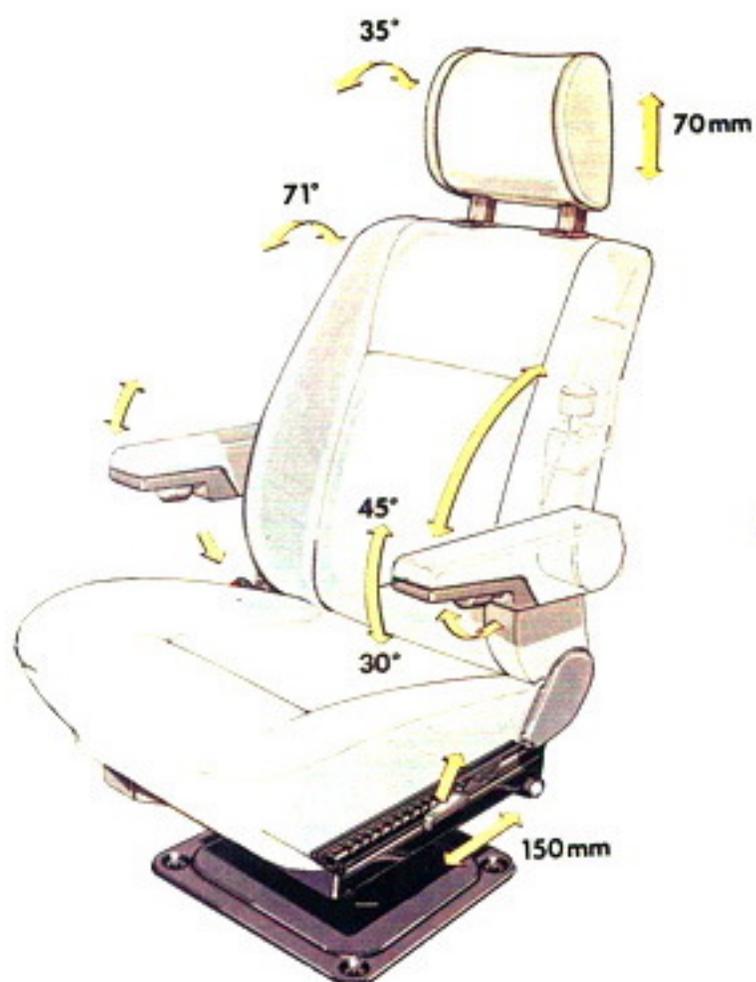


Guide pour caisson de banquette

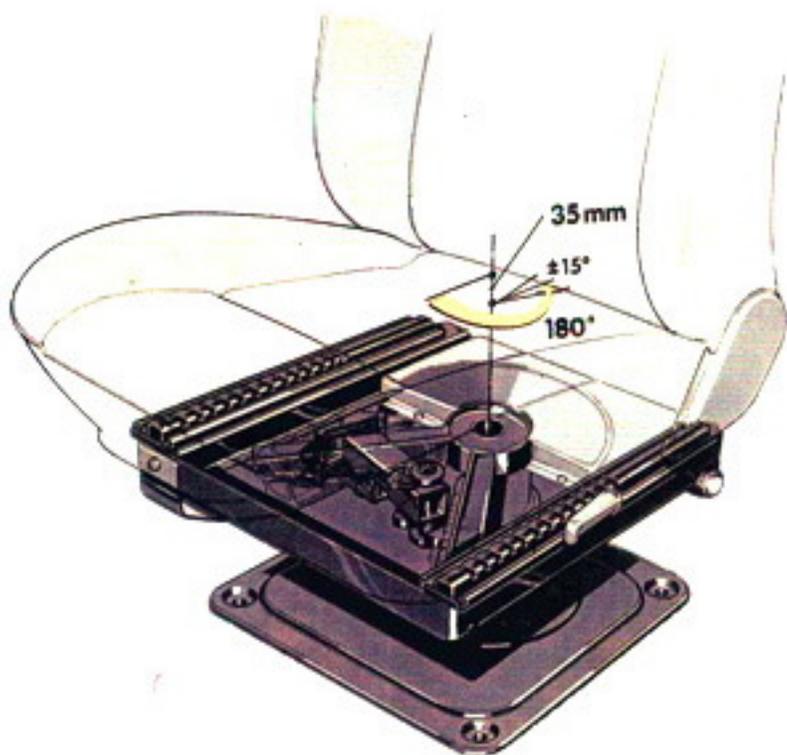
Installation

Sièges du conducteur et du passager avant

Les sièges pivotants montés de série peuvent être tournés de 180°. Au cours de la rotation, la hauteur d'assise varie progressivement de 35 mm. C'est pourquoi, il faut pivoter les sièges vers la gauche pour les abaisser et vers la droite pour les remonter.



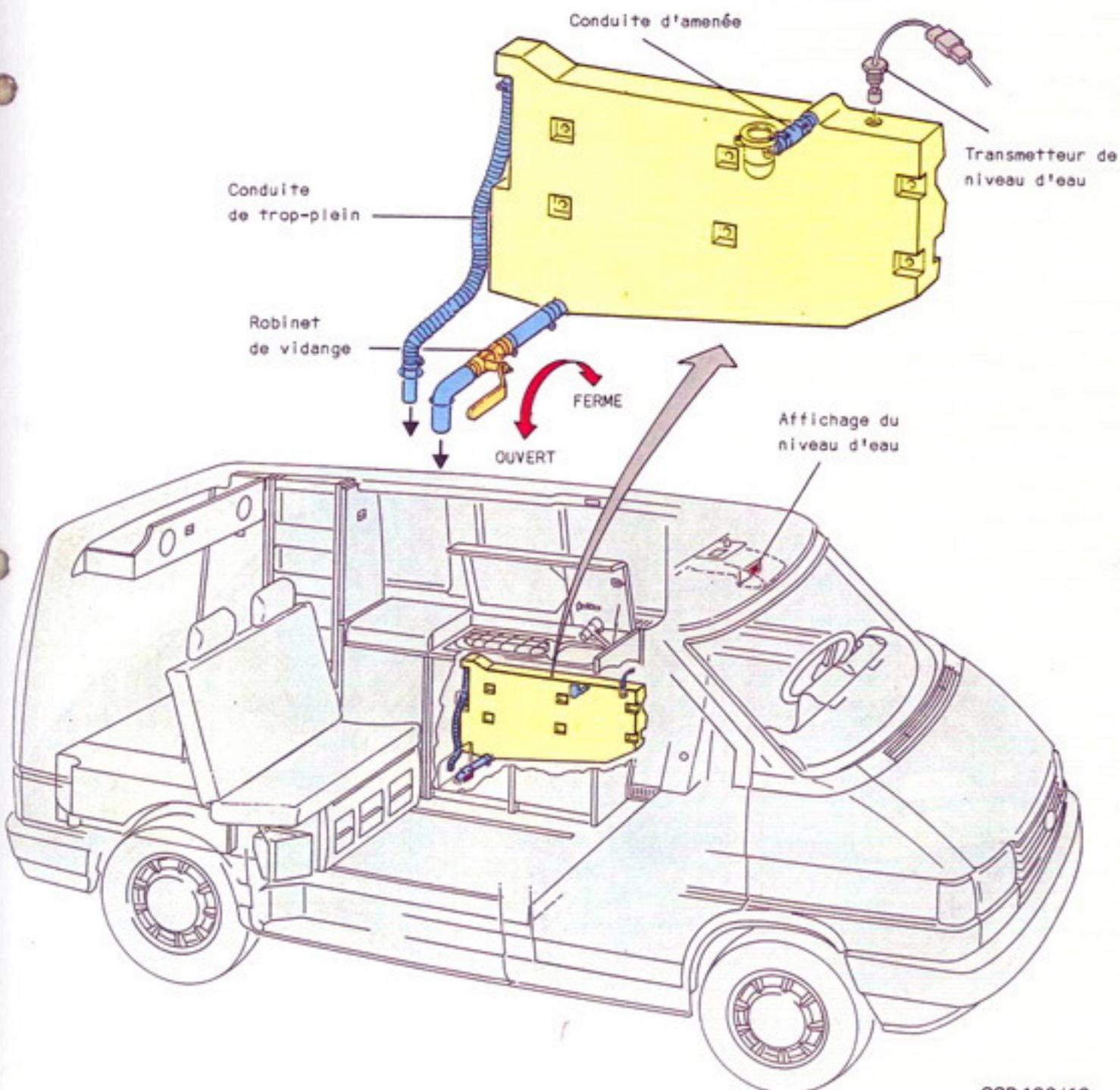
Poignée de déverrouillage
(dispositif de pivotement)



Réservoir d'eaux usées

L'eau de vaisselle est récupérée dans le réservoir d'eaux usées en matière plastique disposé entre le meuble de cuisine et la tôle extérieure de la carrosserie.

L'eau peut être vidangée directement vers l'extérieur au moyen d'un robinet d'évacuation (situé en bas à gauche dans le meuble de cuisine). Le réservoir est équipé d'un transmetteur qui indique le niveau de remplissage "Réservoir plein". Sur l'écran de la centrale électronique apparaît alors le symbole clignotant correspondant (voir page 24).



Système d'alimentation en eau propre

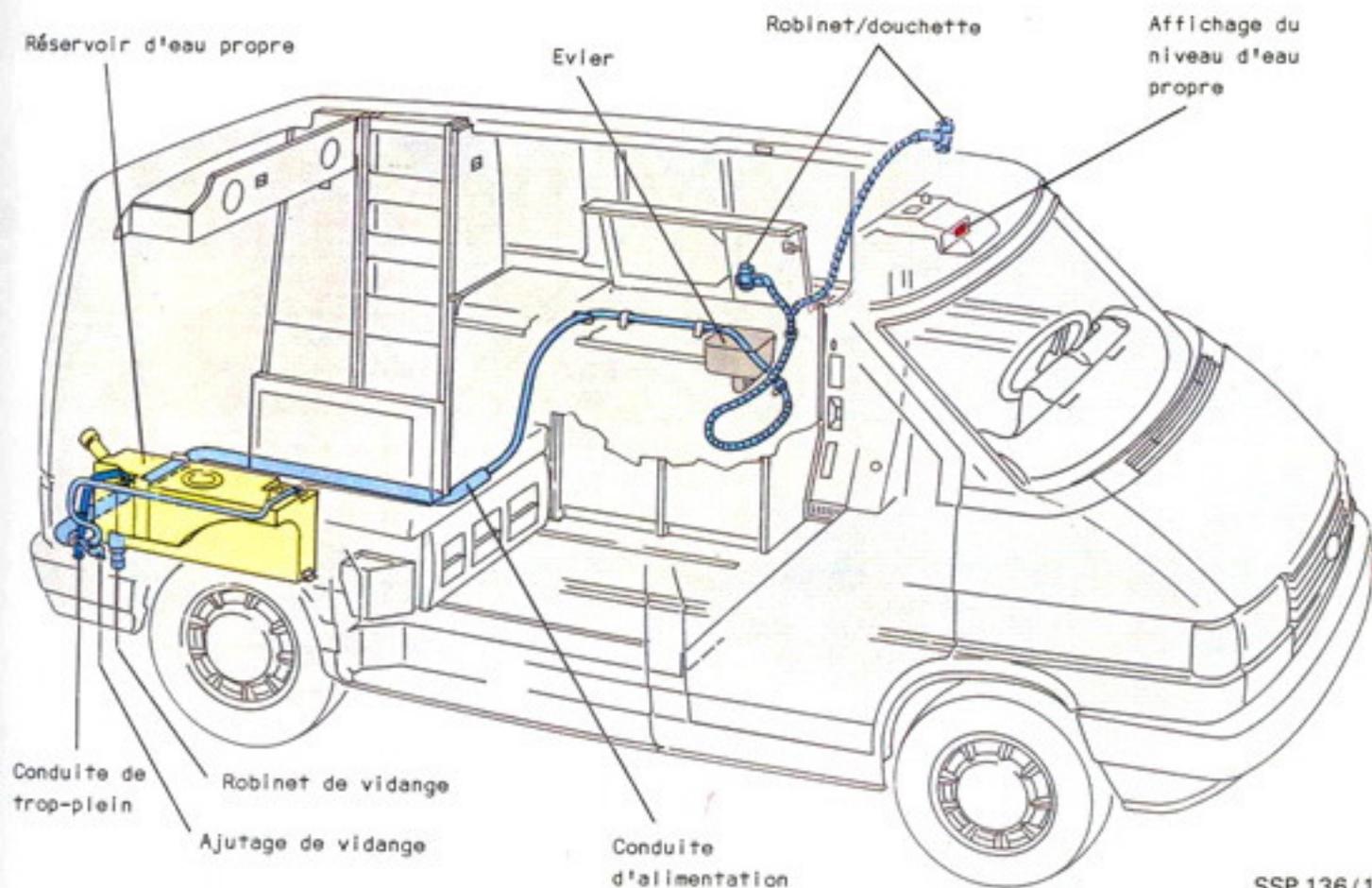
L'alimentation en eau propre se fait à partir d'un réservoir en matière plastique situé à l'arrière et à droite du compartiment à bagages. Une pompe immergée de 12 V amène l'eau propre jusqu'à l'évier au moyen d'une conduite d'alimentation flexible.

Pour les protéger contre le gel, le réservoir et la conduite ont été placés dans l'habitacle chauffé.

Une **douche** avec flexible équipée d'une commande de pompe et pouvant être maniée avec une seule main fait office de robinet.

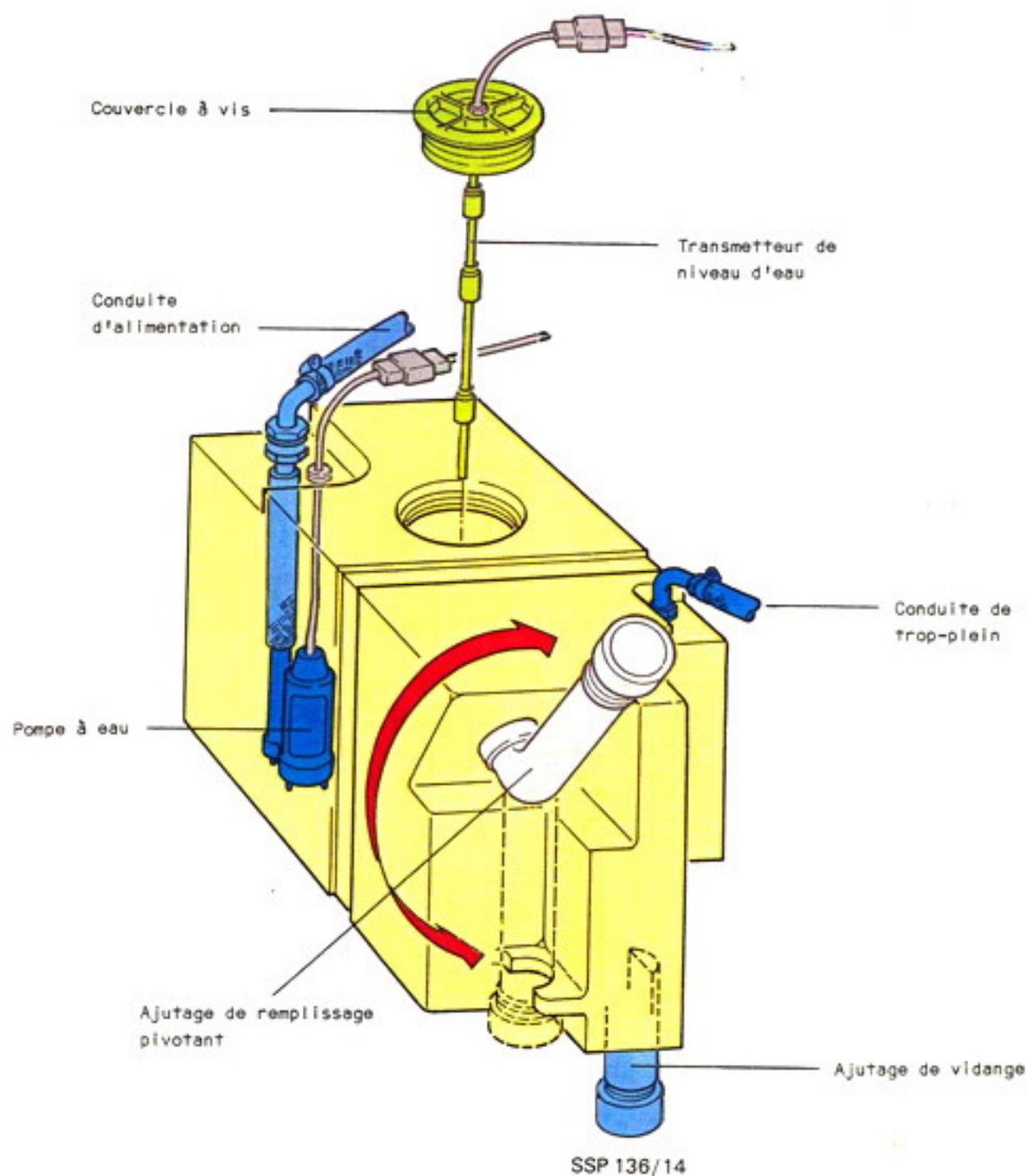
Pour le nettoyage ou en cas de risque de gel, le système d'eau propre peut être vidangé au moyen d'un **ajutage de vidange** obturé par un couvercle à vis et situé sur le réservoir ainsi que par l'intermédiaire d'un **robinet de vidange** monté sur la conduite d'alimentation.

Un transmetteur incorporé au réservoir mesure le niveau de l'eau qui est simultanément symbolisé par 1, 2 ou 3 segments sur l'écran de la centrale électronique.



Système d'alimentation en eau propre

Réservoir d'eau propre



Nota :

La pompe à eau ne débite la quantité normale que dans un seul sens de rotation (voir flèche sur le socle de la pompe).

Veillez respecter la polarité.

Réchauds

Il est possible de disposer au choix d'un réchaud à alcool à deux brûleurs ou d'un réchaud à gaz à deux brûleurs.

Réchaud à alcool

Le réchaud à alcool se trouve dans le meuble de cuisine gauche ; il est équipé de deux brûleurs sans pression.

Il fonctionne selon le principe du réchaud (système à alcool emprisonné).

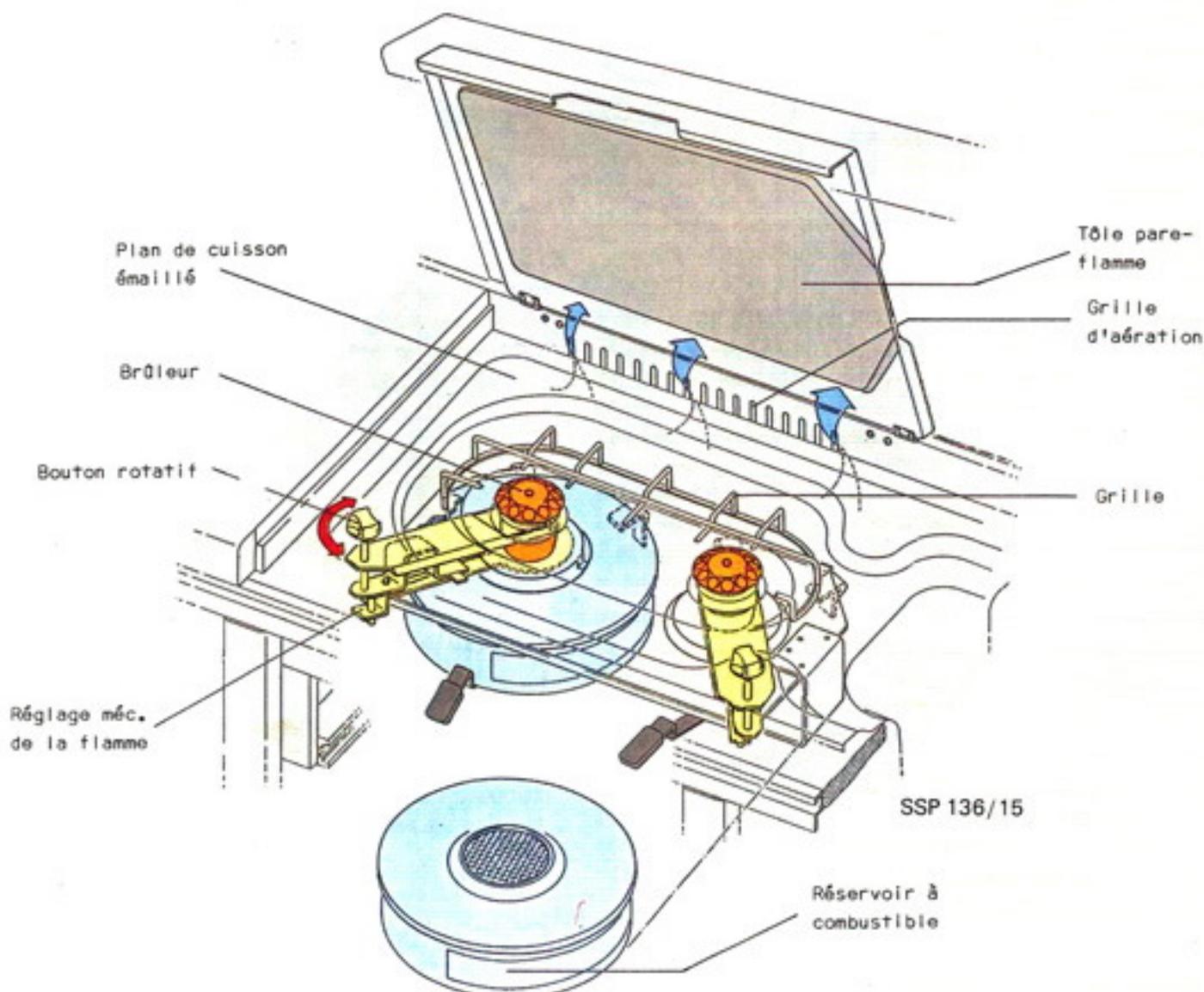
Chaque brûleur possède son propre réservoir à combustible extractible se présentant sous la forme d'une cartouche en aluminium qui contient un tissu spongieux à mailles fines absorbant l'alcool et l'empêchant de s'écouler.

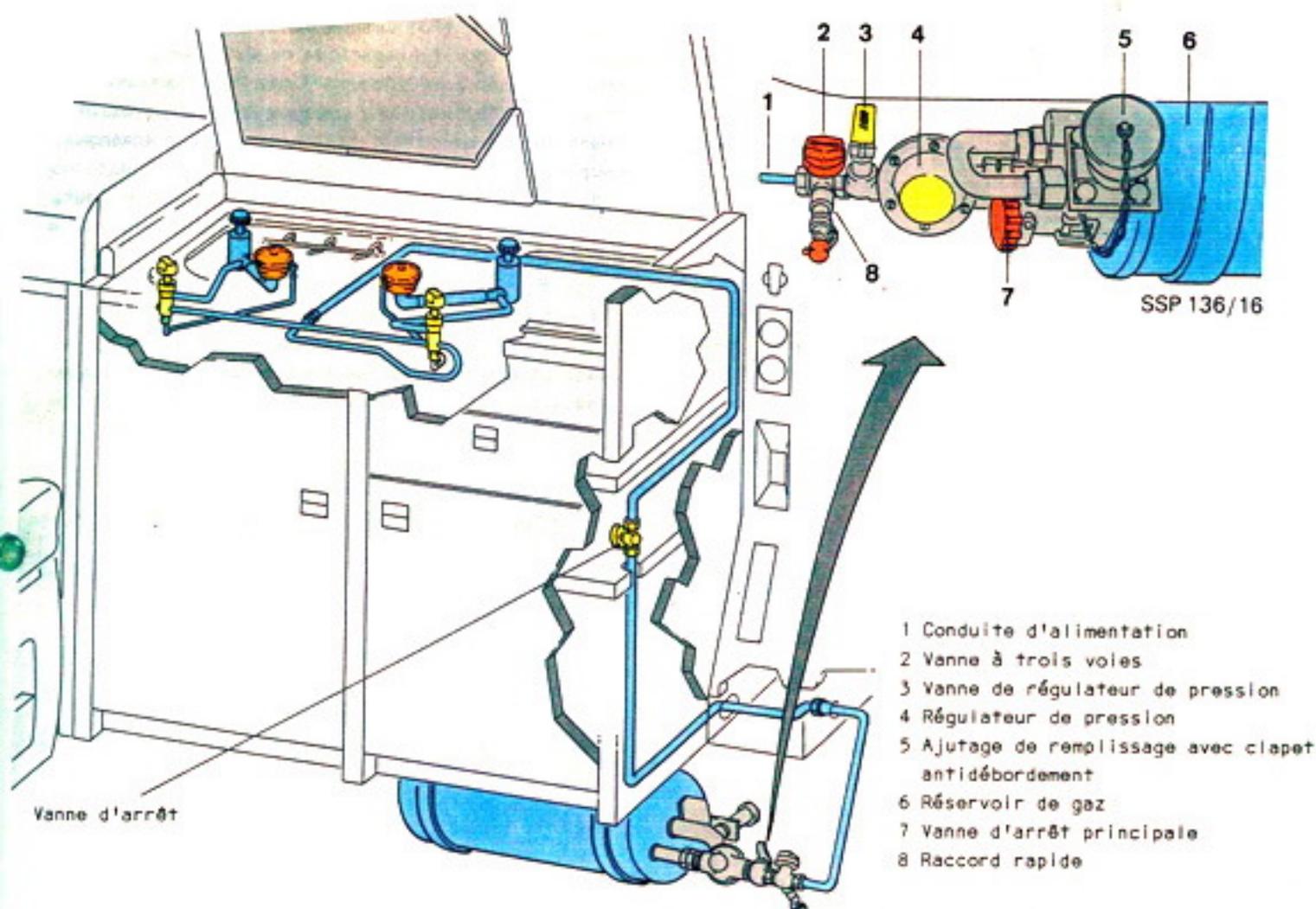
L'intensité de la flamme est réglée mécaniquement au moyen d'un bouton rotatif. La chaleur dégagée dans le meuble de cuisine inférieur lors de la cuisson est évacuée par une grille d'aération située derrière le réchaud.

Une tôle pare-flamme pouvant être utilisée comme égouttoir à vaisselle protège la partie du réchaud cachée par le plan de travail relevable.

Caractéristiques techniques :

- Puissance : 1100 W
- Température : 600 °C maxi
- Contenance du réservoir à combustible : 1,2 l
- Durée de combustion (flamme maxi) : env. 4 h
- Durée de combustion (flamme mini) : env. 16 h
- Évaporation : 1,5 g/jour
- Consommation : 0,23 à 0,27 l/h





- 1 Conduite d'alimentation
- 2 Vanne à trois voies
- 3 Vanne de régulateur de pression
- 4 Régulateur de pression
- 5 Ajustage de remplissage avec clapet antidébordement
- 6 Réservoir de gaz
- 7 Vanne d'arrêt principale
- 8 Raccord rapide

Réchaud à gaz

Le réchaud à gaz situé dans le meuble de cuisine gauche est raccordé à un réservoir de gaz liquide par l'intermédiaire d'une conduite. Le réservoir se trouve à gauche sous le plancher du véhicule. Il ne doit être rempli qu'avec du gaz liquide selon la norme DIN 51621.

Les éléments suivants sont rajoutés au réservoir :

- Un régulateur de pression, qui réduit la pression du réservoir à la pression de service de 50 mbar
- Un raccord rapide qui permet de raccorder un consommateur extérieur au véhicule (p. ex. un barbecue au gaz ou un chauffage de tente auvent). Inversement, le véhicule peut également être alimenté par une bouteille de gaz extérieure.
- Un ajustage de remplissage avec un clapet antidébordement, qui coupe automatiquement le procédé de remplissage.
- Une vanne à trois voies pour l'alimentation en gaz du véhicule ou des consommateurs extérieurs.

- Une vanne de régulateur de pression servant de vanne d'arrêt pour l'alimentation en gaz extérieure ou pour le contrôle d'étanchéité.

- Une vanne d'arrêt principale

Une autre vanne d'arrêt est montée dans la conduite d'alimentation dans le meuble de cuisine droit.

Caractéristiques techniques

- Puissance : 1600 W
- Température : 950 °C maxi
- Contenance : 4,5 kg
- Pression de service : 50 mbar
- Consommation : env. 140 g/h

Mesures de sécurité

Si lors de travaux de réparation le système de conduites des appareils à gaz liquide est ouvert, il est indispensable d'effectuer un contrôle d'étanchéité avant leur remise en service. En République Fédérale d'Allemagne, ce contrôle d'étanchéité ne peut être effectué que par un spécialiste de la DVFG* conformément à la directive de travail G607 de la DVGW**.

* Association Allemande du Gaz Liquide

** Association Allemande des Spécialistes des Gaz et Eau

Respectez les prescriptions spécifiques à chaque pays.

Équipement électrique de bord

Le camping-car California dispose de deux circuits d'alimentation électrique séparés dans le séjour ; ils sont indépendants du circuit électrique propre au véhicule et de la batterie de lancement :

- Circuit en tension continue 12 V
- Circuit en tension alternative 220 V

Le circuit de 12 V est alimenté uniquement par une batterie auxiliaire de 80 Ah et alimente lui-même les consommateurs suivants du séjour :

- le réfrigérateur à compresseur
- le chauffage stationnaire (uniquement fonction de commande et de la soufflante)
- les platiniers
- la pompe à eau propre
- la centrale électronique
- la prise de courant intérieure pour consommateurs 12 V (puissance absorbée 50 W maxi)

Ces consommateurs peuvent également être alimentés indirectement par l'intermédiaire du chargeur A 10.

L'alimentation en 220 V s'effectue par l'intermédiaire de la prise de courant extérieure U 8 située à l'arrière, sur le côté gauche du véhicule. Ce circuit alimente les consommateurs suivants :

- deux prises de courant intérieures U 11 pour consommateurs 220 V (puissance absorbée maxi par prise 1000 W)
- le chargeur de batterie

Nota :

Lors d'une immobilisation prolongée sans recharge de la batterie, la capacité de celle-ci diminue. Lorsque la tension descend en-dessous de 10,5 V, le chauffage stationnaire par exemple ne peut plus être enclenché.

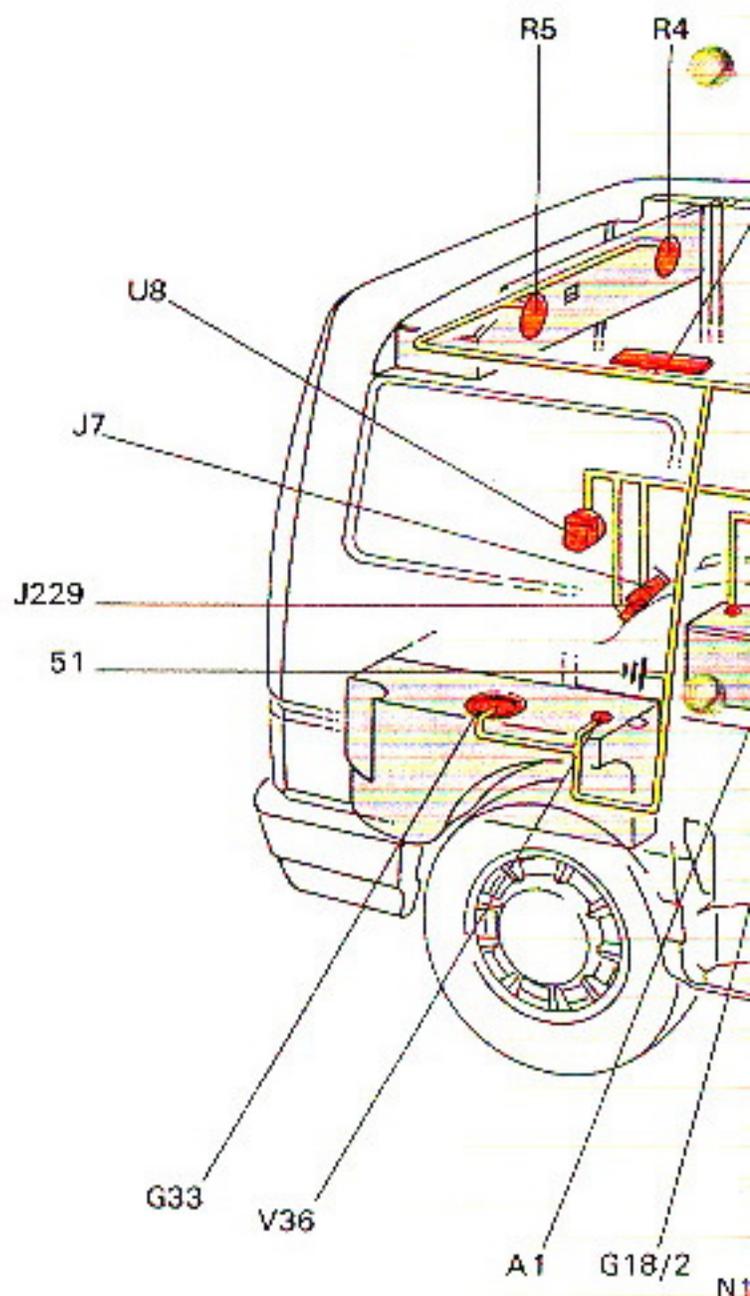
Disjoncteur différentiel S 59

Ce disjoncteur différentiel se trouve dans le console E située derrière le siège du conducteur. Il sert à protéger non seulement les personnes mais aussi les câbles électriques.

Pour la protection des personnes, le disjoncteur coupe le circuit électrique de 220 V en présence d'un courant de fuite de 10 mA. Pour la protection des câblages, une coupure intervient également en cas de sollicitation trop forte (charge supérieure à 13A) ou de court-circuit. Il est enclenché lorsque le pontet noir (A) est en haut.

Nota :

Il est possible de vérifier si le disjoncteur fonctionne correctement en enfonçant la touche de contrôle blanche. Le pontet noir doit alors basculer vers le bas.



Équipement électrique de bord

Fusibles

Les consommateurs de l'installation électrique de bord sont protégés par des fusibles correspondants placés aux endroits suivants sur la console E :

- Le circuit électrique 12 V par les fusibles S 1 - S 6 placés sur le porte-fusibles, le circuit 220 V par le disjoncteur différentiel S 59.

Le chauffage stationnaire est en plus protégé par un fusible fin de 1,25 A (S 23) se trouvant dans l'appareil de commande J 65. (Voir page 29)

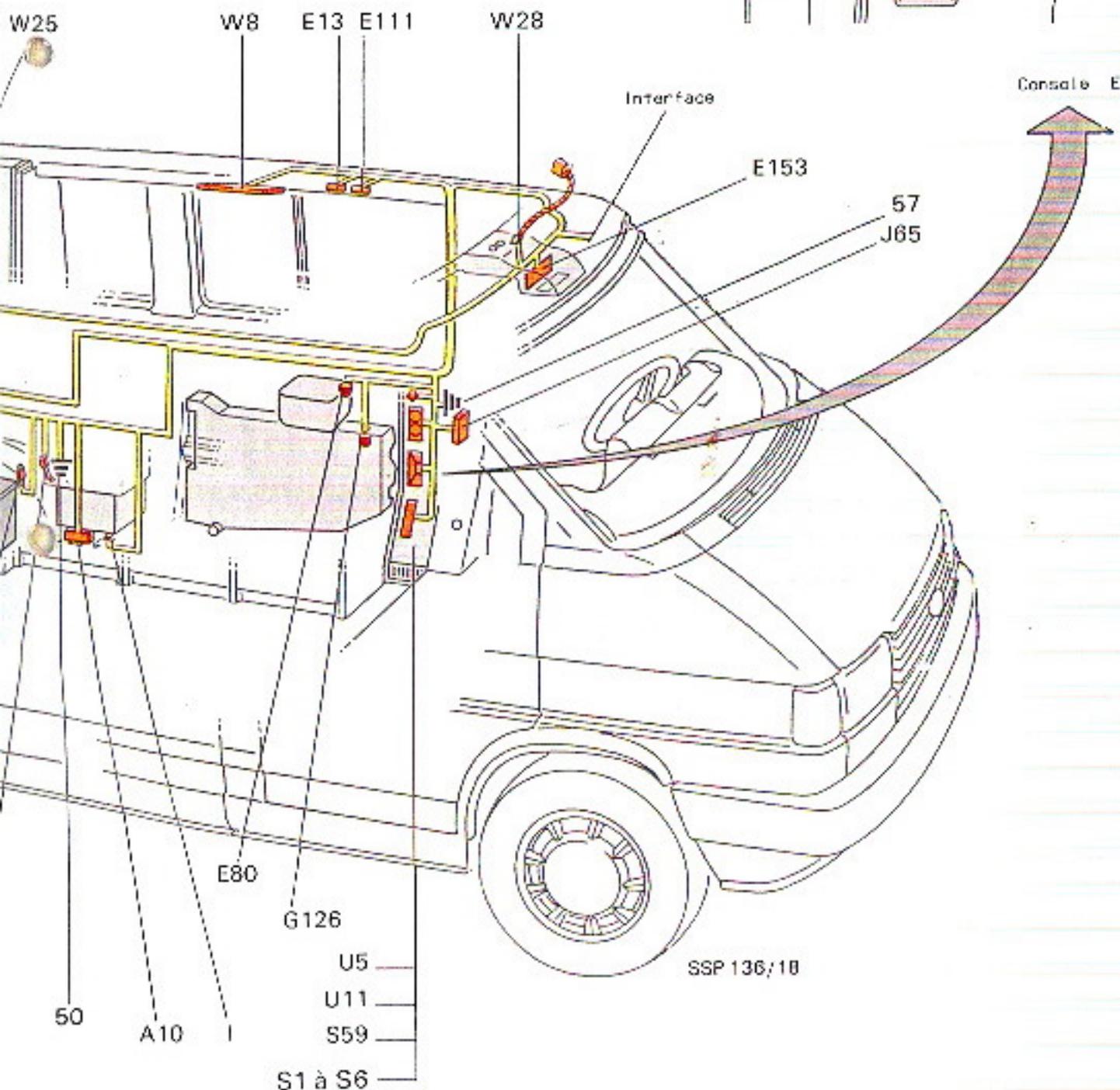
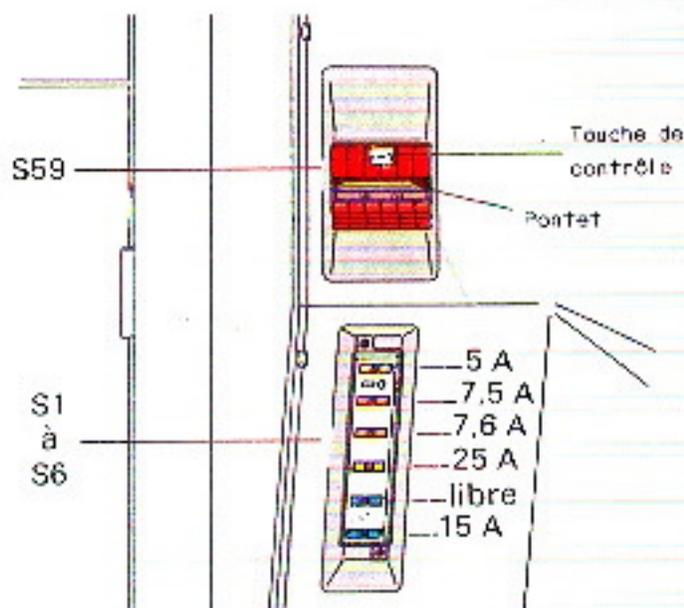


Schéma de fonctionnement

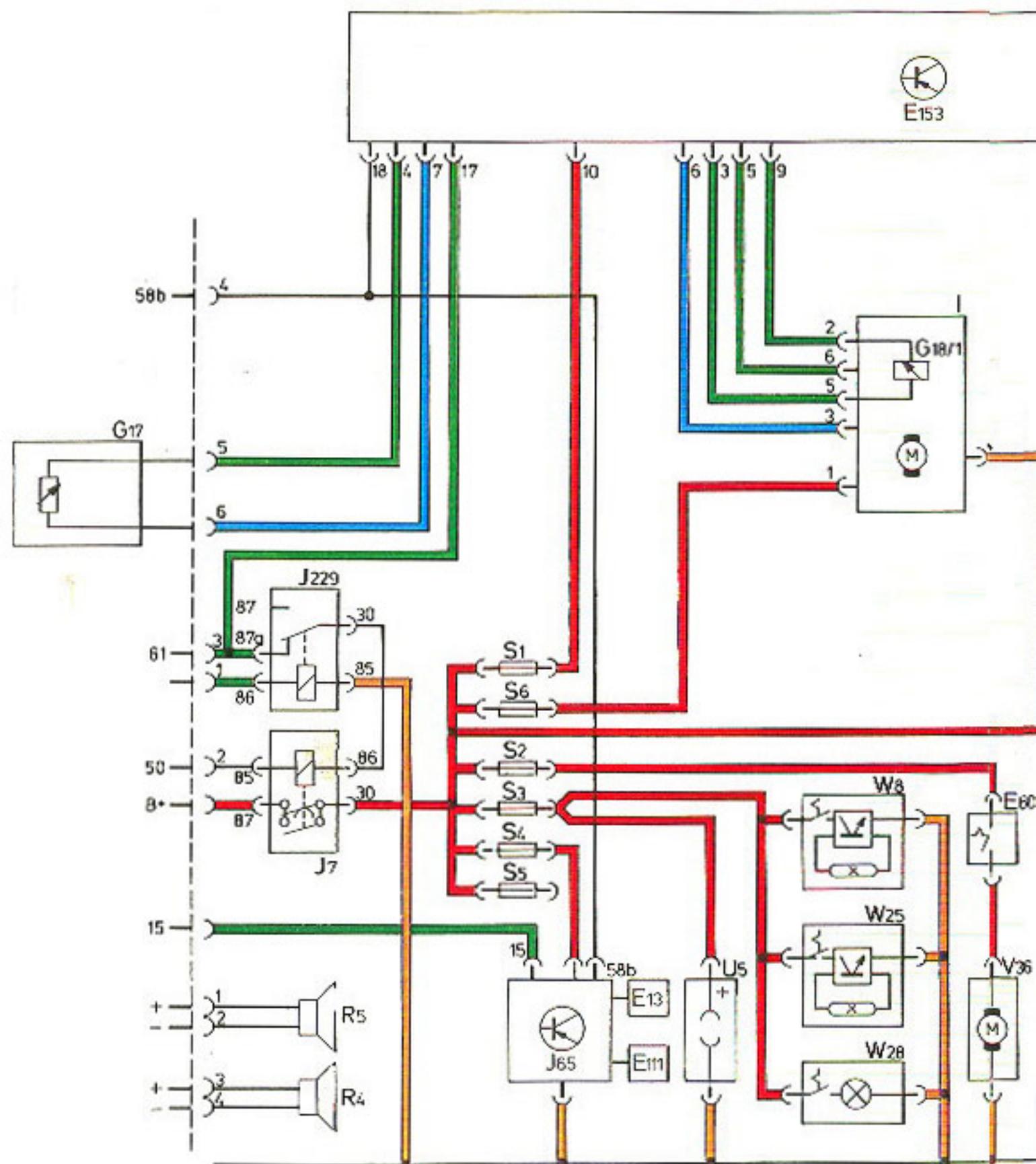
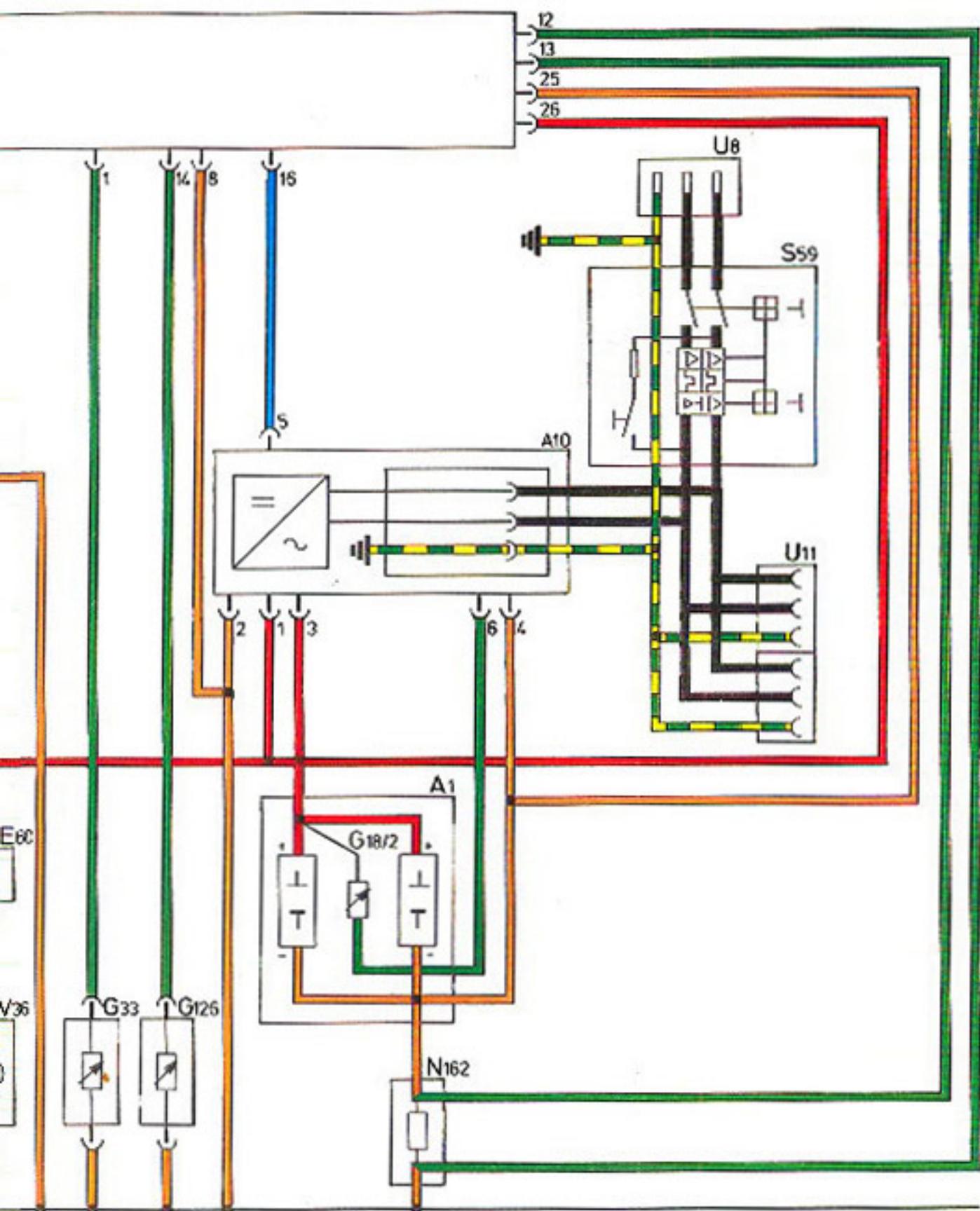


Schéma de fonctionnement



SSP 136/19

Chargeur de batterie A 10

Le chargeur de batterie se trouve sous le réfrigérateur. Il fonctionne de manière entièrement automatique. En effet, dès que le branchement sur secteur est effectué et que le disjoncteur différentiel est enclenché, le chargeur charge la batterie auxiliaire et s'arrête automatiquement lorsqu'elle a atteint sa tension maximale.

Nota :

Lorsque le véhicule roule, toutes les batteries sont chargées par l'alternateur du moteur.

Mesures de sécurité

- Lors de tous les travaux de réparation, l'alimentation en tension de 220 V ne doit pas être raccordée à la prise de courant extérieure.
- Tous les travaux de réparation sur l'installation de 220 V ne doivent être exécutés que par un spécialiste en électricité ou sous la direction et la surveillance d'un spécialiste en électricité.

Schéma de fonctionnement

Le schéma de fonctionnement représente un schéma de parcours du courant simplifié et montre les liaisons entre l'unité de commande et d'affichage E 153 et les composants du système.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le relais de coupe-batterie J 7 empêche le prélèvement de courant de la batterie du véhicule.

Lorsque le véhicule roule ou que le moteur tourne, l'alternateur du moteur charge la batterie auxiliaire A 1 par l'intermédiaire du coupe-relais de batterie en circuit. Ensuite, le procédé de lancement du moteur (borne 50) entraîne la mise hors circuit du coupe-relais de batterie J 7 évitant ainsi à la batterie auxiliaire A 1 de se décharger.

Code-couleur

ROUGE = Aménée du courant 12 V
BRUN = Masse

VERT = Signal d'entrée
BLEU = Signal de sortie
VERT/JAUNE = Conducteur de protection
NOIR = Tension alternative 220 V

Légende

A 1 Batterie auxiliaire
A 10 Chargeur
E 13 Commande de régulateur de température (chauffage stationnaire)
E 80 Commande (de pompe à eau propre)
E 111 Montre de présélection (chauffage stationnaire)
E 153 Unité de commande et d'affichage (centrale électronique)
G 17 Détecteur de température (température extérieure)
G 18/1 Détecteur de température (réfrigérateur)
G 18/2 Détecteur de température (batterie auxiliaire)
G 33 Transmetteur de niveau d'eau (eau propre)
G 126 Transmetteur de niveau d'eau (eaux usées)
I Réfrigérateur
J 7 Coupe-relais de batterie
J 65 Appareil de commande (chauffage stationnaire)
J 229 Relais de coupure pour ventilateur de liquide de refroidissement (coupure pas encore réalisée)

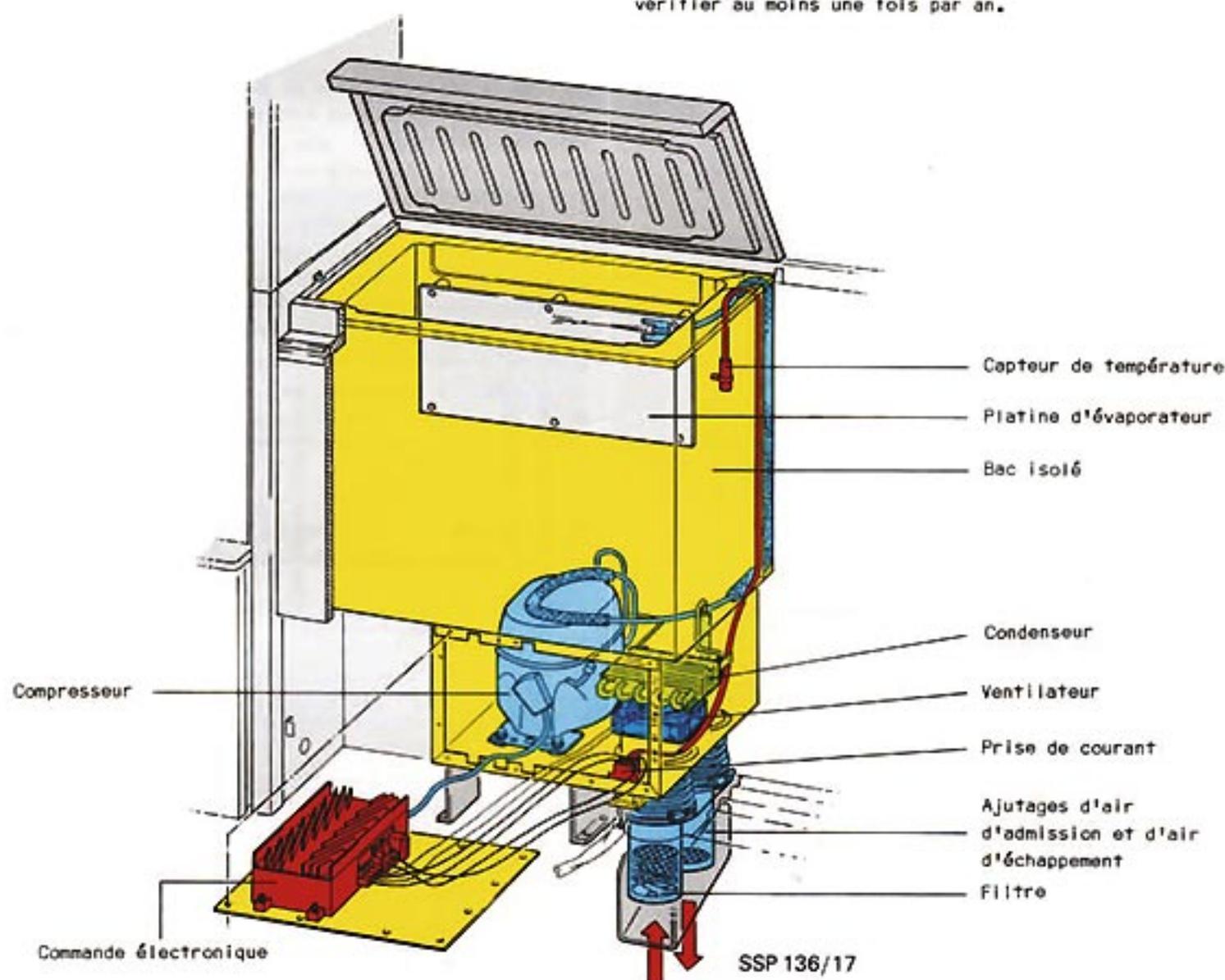
N 162 Résistance de mesure (témoin de charge de la batterie)
R 4 Haut-parleur AR S
R 5 Haut-parleur AR D
S 1 à S 6 Fusibles dans le porte-fusibles
S 59 Disjoncteur différentiel 220 V
U 5 Prise de courant 12 V
U 8 Prise de courant extérieure 220 V
U 11 Prise de courant intérieure 220 V
V 36 Pompe à eau (eau propre)
W 6 Tube fluorescent G
W 25 Tube fluorescent D
W 28 Plafonnier AV

Réfrigérateur

Un nouveau **congélateur à compresseur** est en service dans le camping-car California. Il est alimenté exclusivement par la batterie auxiliaire. Il fonctionne indépendamment de son inclinaison et même avec une température extérieure de 32 °C, il possède une capacité frigorifique de - 18 °C et consomme alors 4,5 ampères maxi. C'est-à-dire dans les conditions - température de refroidissement 10 °C, température extérieure 32 °C - la capacité d'une batterie suffit pendant env. 72 heures si le réfrigérateur reste fermé.

Les fonctions du réfrigérateur sont **commandées** depuis la centrale électronique - voir page 24. Le réfrigérateur se compose d'un bac isolé (polystyrol) surmontant le compartiment hermétique et insonorisé renfermant le compresseur, le condenseur, la commande électronique et le ventilateur.

La **circulation d'air** entre le réfrigérateur et le milieu extérieur se fait au niveau de la partie intérieure du véhicule par l'intermédiaire des ajutages d'air d'admission et d'air d'échappement logés dans le plancher du véhicule ; il ne se produit donc pas de dégagement de chaleur indésirable dans le séjour. Des filtres sont placés dans les ajutages ; il convient de les faire vérifier au moins une fois par an.



Caractéristiques techniques :

- Capacité du bac : env. 40 l
- Tension nominale : 12 V
- Mise hors circuit autom. : < 10 V

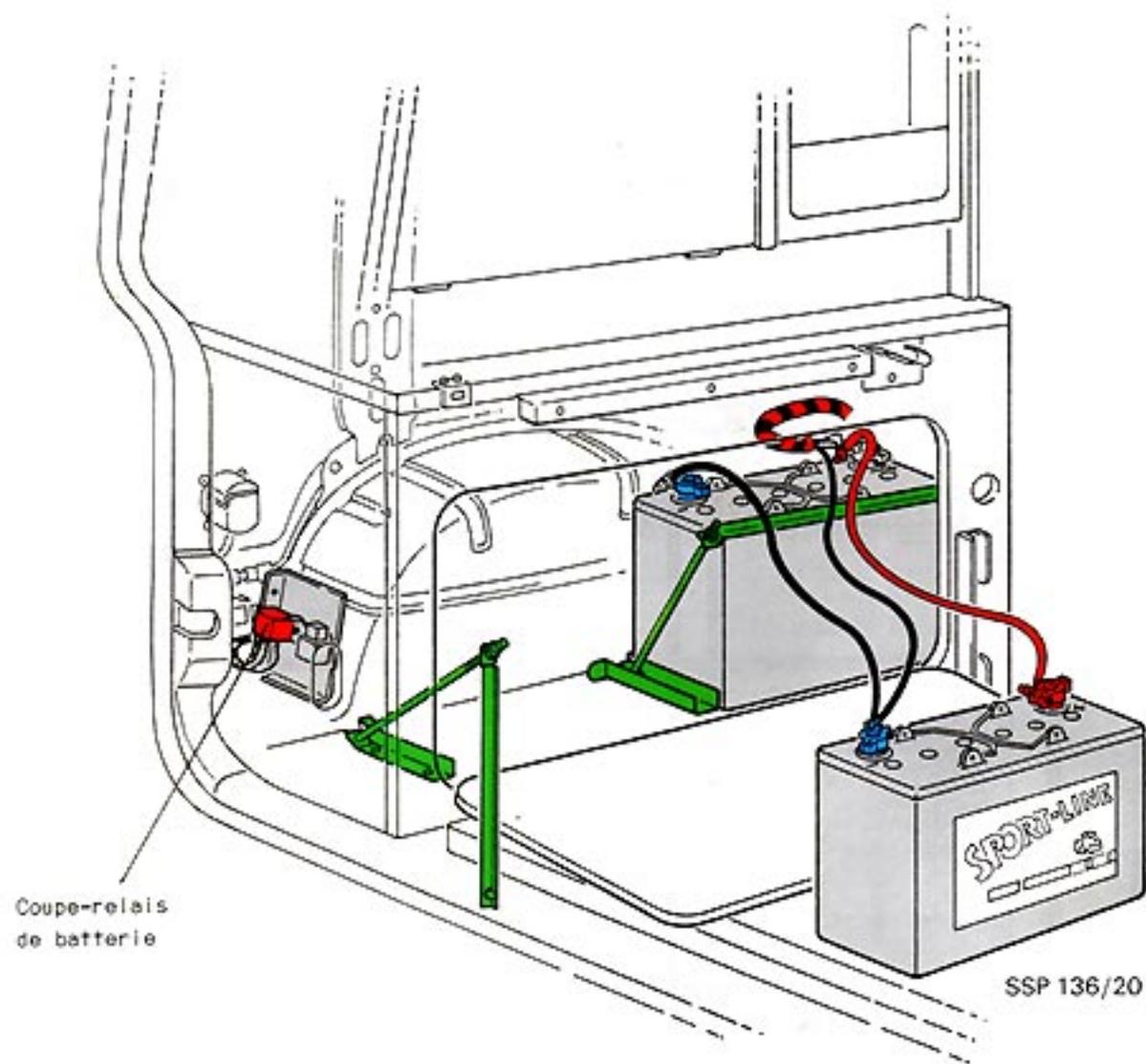
- Absorption de courant (fonctionnement permanent) : env. 4,5 A
- Niveau sonore lors du fonctionnement du compresseur : env. 35 DB (A)
- Étendue de température de fonctionnement : - 20 °C à 65 °C

Batterie auxiliaire

Le camping-car California est équipé de série d'une **batterie auxiliaire de 80 Ah** sans entretien et étanche aux gaz, destinée à l'alimentation du séjour. Elle est rangée à l'arrière gauche dans le meuble à batteries. Sur simple demande, il est possible d'obtenir une deuxième batterie auxiliaire.

Grâce à sa très faible autodécharge, elle possède encore plus de 80 % de sa capacité nominale après

6 mois de stockage et encore plus de 50 % après 24 mois, et cela sans avoir été rechargée entre-temps. Chaque élément de batterie est scellé par une soupape de sûreté qui, en cas de surcharge (p. ex. régulateur défectueux) évacue la surpression correspondante. Le fonctionnement de la batterie ainsi que sa capacité sont affichés sur la centrale électronique (voir page 26).



Coupe-relais de batterie

Sur le passage de roue arrière gauche se trouve un coupe-relais de batterie qui empêche le prélèvement de courant de la batterie du véhicule pour l'alimentation du séjour.

Lorsque le véhicule roule ou que le moteur tourne, l'alternateur du moteur charge la batterie auxiliaire par l'intermédiaire du coupe-relais en circuit.

Batterie auxiliaire

Propriétés et avantages du nouveau système de batterie

↓ Propriétés

↓ Avantages

- Sans aucun entretien

- Inutile de contrôler le niveau d'acide
- Inutile de faire l'appoint d'eau

- Sans fuite d'électrolyte

- Acides emprisonnés dans du gel
- Pas de fuite d'acides, même en cas d'endommagement du boîtier
- Pas de mesures de protection à prendre contre les acides
- Pas de dommages dus à la corrosion

- Garantie dans n'importe quelle position

- Parfaitement étanche même en position retournée
- Angle d'inclinaison possible jusqu'à 180 °

- Résistante aux secousses, aux chocs et aux coups

- Les plaques sont noyées dans le gel
- Boîtier solide, conforme aux exigences DIN

- Très faible émanation de gaz ; batterie scellée

- Chaque élément de batterie est scellé par une soupape de sûreté
- Dans chaque élément de batterie, les gaz sont recombinaés en eau
- La suppression peut s'échapper en cas de surcharge
- Étanchéité parfaite contre les facteurs extérieurs et protection contre les explosions
- Pas de dégagement de vapeurs d'acides

- Garantie contre les décharges

- Supporte les décharges profondes sans être endommagée
- Même après décharge profonde, les batteries restent facilement rechargeables pendant 4 semaines

- Très faible autodécharge

- Fonctionne instantanément sans avoir été rechargée, même après une durée de non-fonctionnement relativement longue

- Longue durée de vie et résistante à de nombreux cycles

- Nombre de cycles considérablement plus élevé (processus de charge et de décharge)

- Propre et non polluante

- Pas de pollution par les acides
- Pas de vapeurs d'acides corrosifs
- Pas de prescriptions particulières concernant le stockage
- N'est pas considéré comme produit dangereux lors du transport
- Recyclable

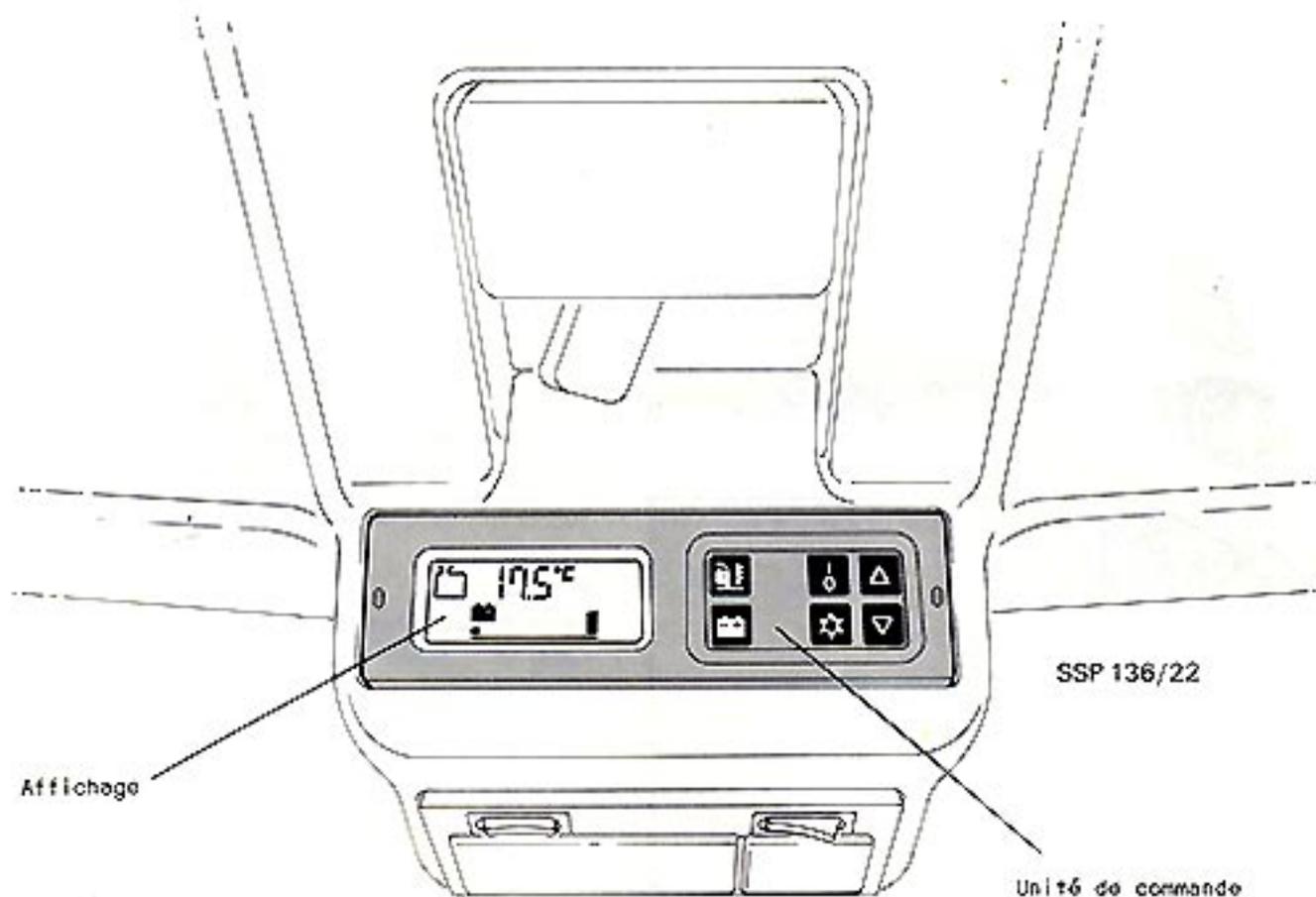
Centrale électronique

La centrale électronique se trouve dans le pavillon au-dessus de la cabine du conducteur ; elle sert à la commande et à la surveillance centrale de l'équipement technique spécifique au séjour.

Une autre fonction importante de la centrale électronique est la **commande et la régulation** du réfrigérateur (Marche/Arrêt, température).

Elle donne en particulier des informations sur :

- le fonctionnement de la batterie
- la capacité de la batterie
- la tension de la batterie
- le chargeur (Marche/Arrêt)
- le niveau d'eau propre
- le niveau des eaux usées
- la température extérieure
- le fonctionnement du réfrigérateur (Marche/Arrêt, température)



Fonctionnement

Toutes les informations énumérées sont représentées au moyen de symboles graphiques sur un **affichage à cristaux liquides**.

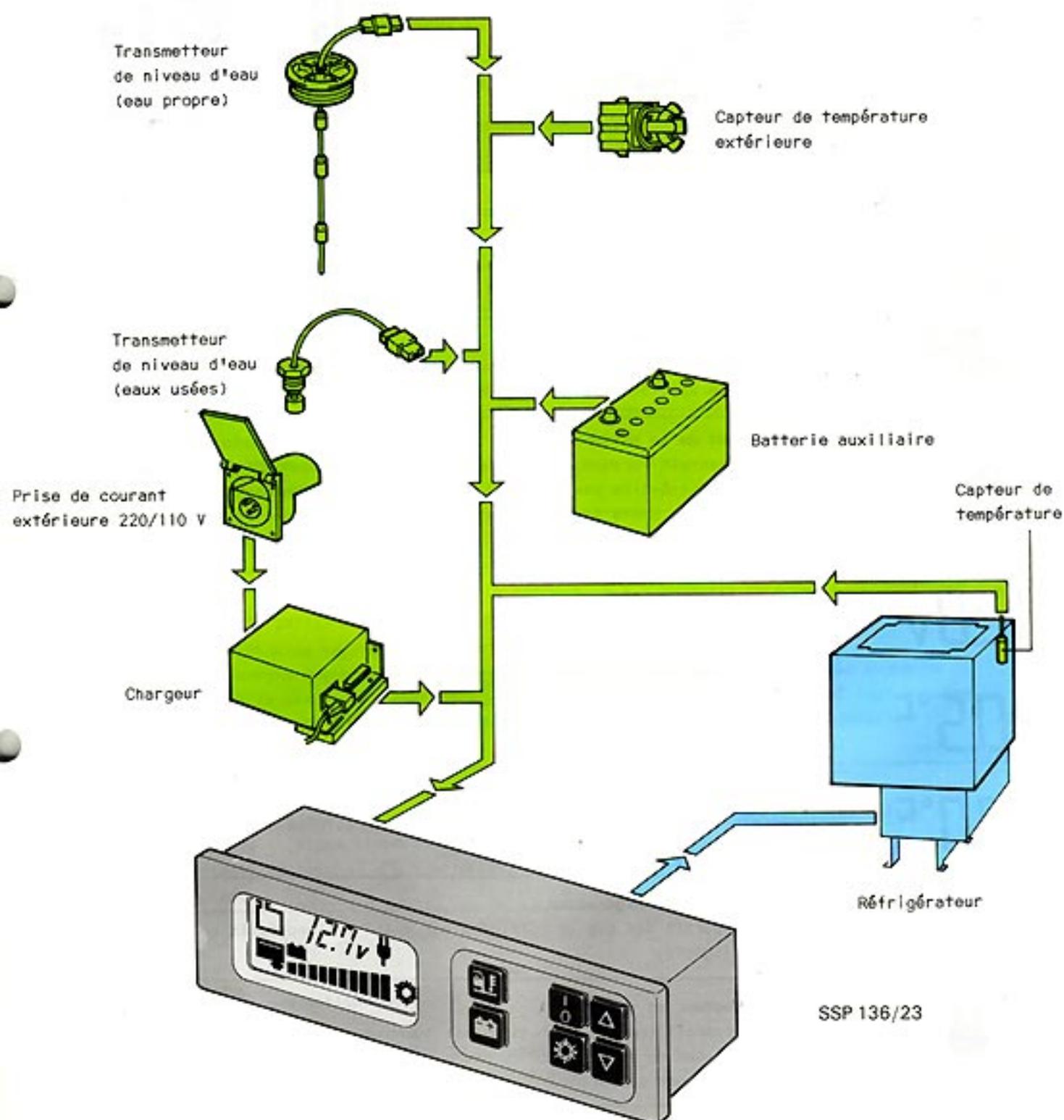
Les grandeurs physiques correspondantes sont relevées au moyen de capteurs externes.

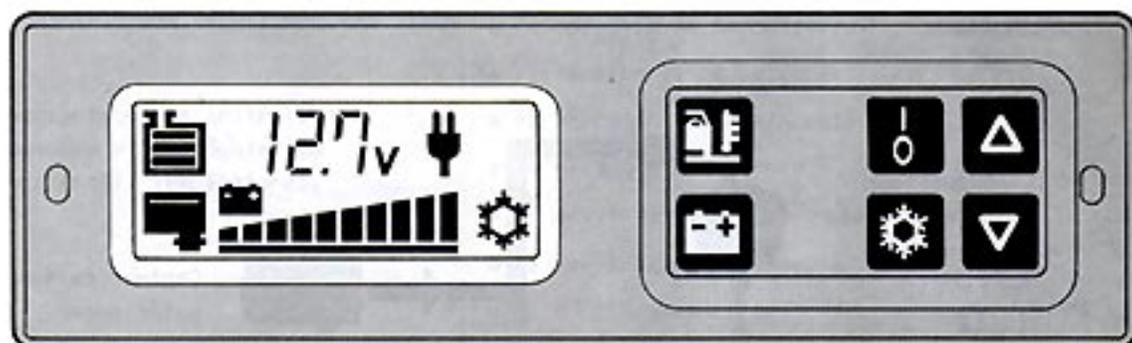
De plus, la tension et la capacité de la batterie auxiliaire sont mesurées par l'intermédiaire de "points-test" spéciaux.

Les informations souhaitées peuvent être appelées au moyen des touches correspondantes.

Centrale électronique

Vue d'ensemble du système





Symbole

SSP 136/24



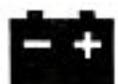
Niveau d'eau propre

L'affichage est visualisé par trois segments. Quand seul le segment inférieur est encore affiché, il reste environ 16 litres d'eau.



Réservoir d'eaux usées

Lorsque le réservoir est plein, le symbole clignote sur l'affichage. Après avoir appuyé sur une des touches, le clignotement se transforme en affichage continu.



Fonctionnement de la batterie

Le symbole apparaît lorsque l'alimentation provient uniquement de la batterie auxiliaire, c'est-à-dire pas en cas de recharge par le chargeur ou l'alternateur. Lorsque la tension chute à 10,5 V, le symbole clignote et le réfrigérateur est automatiquement mis hors circuit.

12.8v

Tension de la batterie

La tension de la batterie auxiliaire est indiquée en volts. L'affichage apparaît en appuyant sur la touche  .

20.5°C

Température extérieure

La température extérieure est indiquée en °C. L'affichage apparaît en appuyant sur la touche  .

8.0°C

Température du réfrigérateur

La température assignée pré-réglée du réfrigérateur est indiquée. L'affichage apparaît en appuyant sur la touche  .



Fonctionnement du réfrigérateur

Le symbole apparaît dès que le réfrigérateur a été enclenché. En cas de dérangement, le symbole clignote.



Tension du secteur et chargeur

Le symbole apparaît lorsque la tension est fournie par le secteur et que le chargeur fonctionne. En cas de défaillance du secteur ou d'un mauvais fonctionnement du chargeur, le symbole disparaît.



Capacité de la batterie

La capacité disponible de la batterie est affichée par tranches de 10 %. L'affichage apparaît lorsque la batterie fonctionne, pour la première fois 5 minutes après le branchement d'un consommateur. Auparavant, seuls le premier et le dernier segments sont affichés.

SSP 136/25

Touches



Température extérieure

Interrogation de la température extérieure en °C. L'affichage de la température est maintenu jusqu'à l'interrogation de la tension de la batterie.



Tension de la batterie

Interrogation de la tension de la batterie en volts. L'affichage est maintenu jusqu'à l'interrogation de la température extérieure.



Température du réfrigérateur

Tant que cette touche est enfoncée, l'affichage indiquera la température assignée préréglée du réfrigérateur.



Marche/arrêt du réfrigérateur

En appuyant simultanément sur cette touche et sur la touche , le réfrigérateur est mis en ou hors circuit. Le symbole  apparaît lors du branchement.



Augmentation de la température du réfrigérateur

A chaque fois que l'on appuie sur cette touche, la température assignée augmente de 1°C dans la plage comprise entre - 20 °C et + 20 °C. Pour ce faire, il faut maintenir la touche  enfoncée. La température ainsi augmentée est affichée sur l'écran.



Baisse de la température du réfrigérateur

A chaque fois que l'on appuie sur cette touche, la température assignée baisse de 1 °C dans la plage comprise entre - 20 °C et + 20 °C. Pour ce faire, il faut maintenir la touche  enfoncée. La température ainsi baissée est affichée sur l'écran.

SSP 136/26

Eclairage des affichages

Les affichages restent éclairés automatiquement pendant 3 minutes, lorsque l'on appuie sur l'une ou l'autre touche.

De plus, l'éclairage est couplé avec l'éclairage des cadrans du véhicule de base.

Chauffage stationnaire

Un chauffage stationnaire à circulation d'air fonctionnant à l'essence ou au gazole, commandé par un thermostat et programmable est disponible en option.

Il est installé sous le plancher du véhicule et est alimenté en carburant à partir du réservoir du véhicule. Le chauffage fonctionne indépendamment du moteur et du chauffage du véhicule ; il peut être utilisé en permanence en cours de route ou lorsque le véhicule est à l'arrêt. L'air sort du diffuseur placé derrière le siège du conducteur vers le séjour.

La soufflante du chauffage peut également être utilisée en été sans apport d'air chaud pour faire circuler l'air à l'intérieur du véhicule. La mise en et hors circuit de même que le réglage du chauffage stationnaire s'effectue sur le tableau de commande situé au-dessus du bloc-cuisine. Grâce à la montre de présélection, le chauffage stationnaire peut être mis en circuit directement ou à des heures présélectionnées programmées.

Tableau de commande avec
commande de régulateur de température E 13

Montre de présélection E 111

Appareil de commande J 65

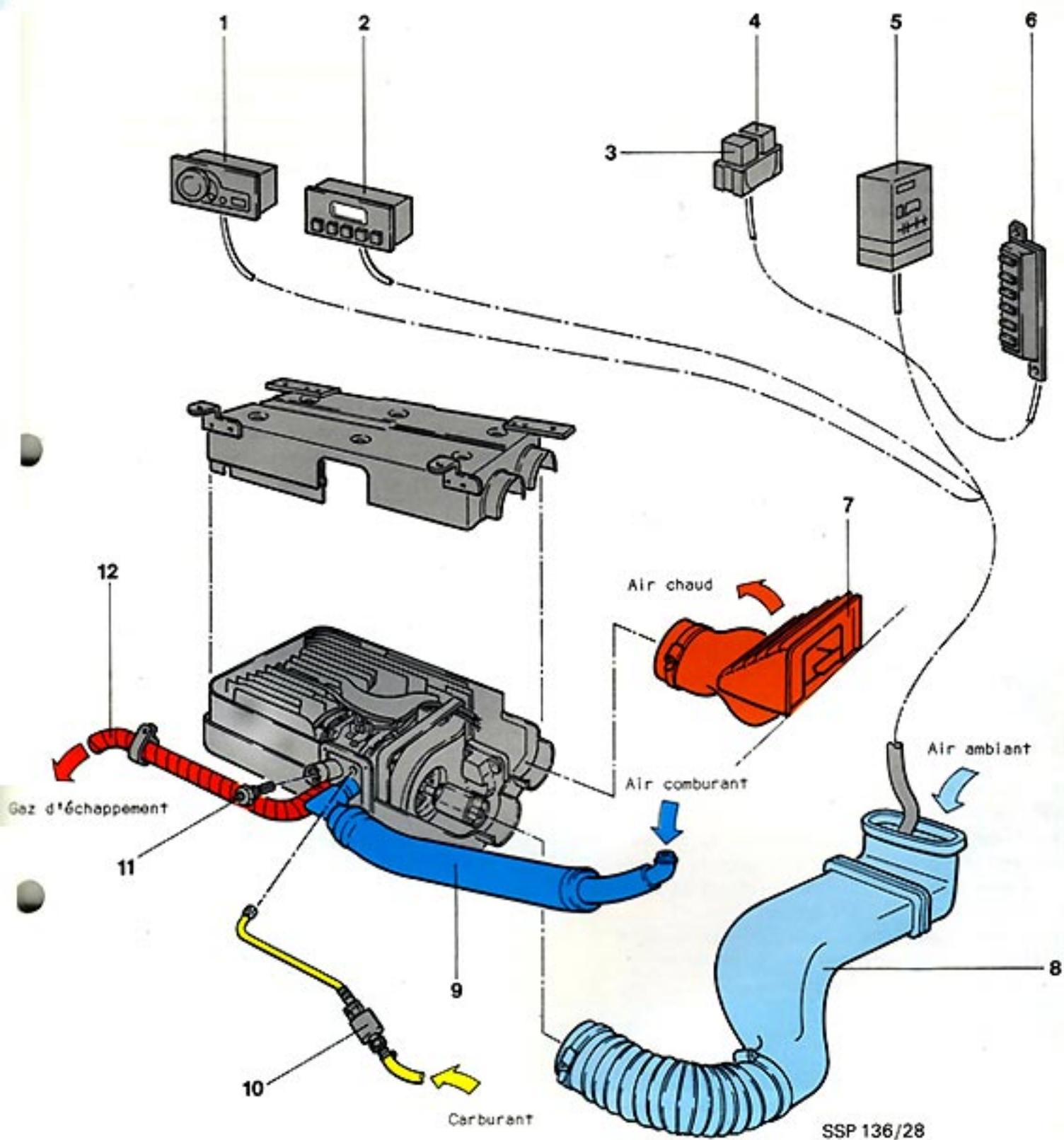
Fusible S 62

Chauffage stationnaire D2L

Réservoir
à carburant

SSP 136/27

Chauffage stationnaire

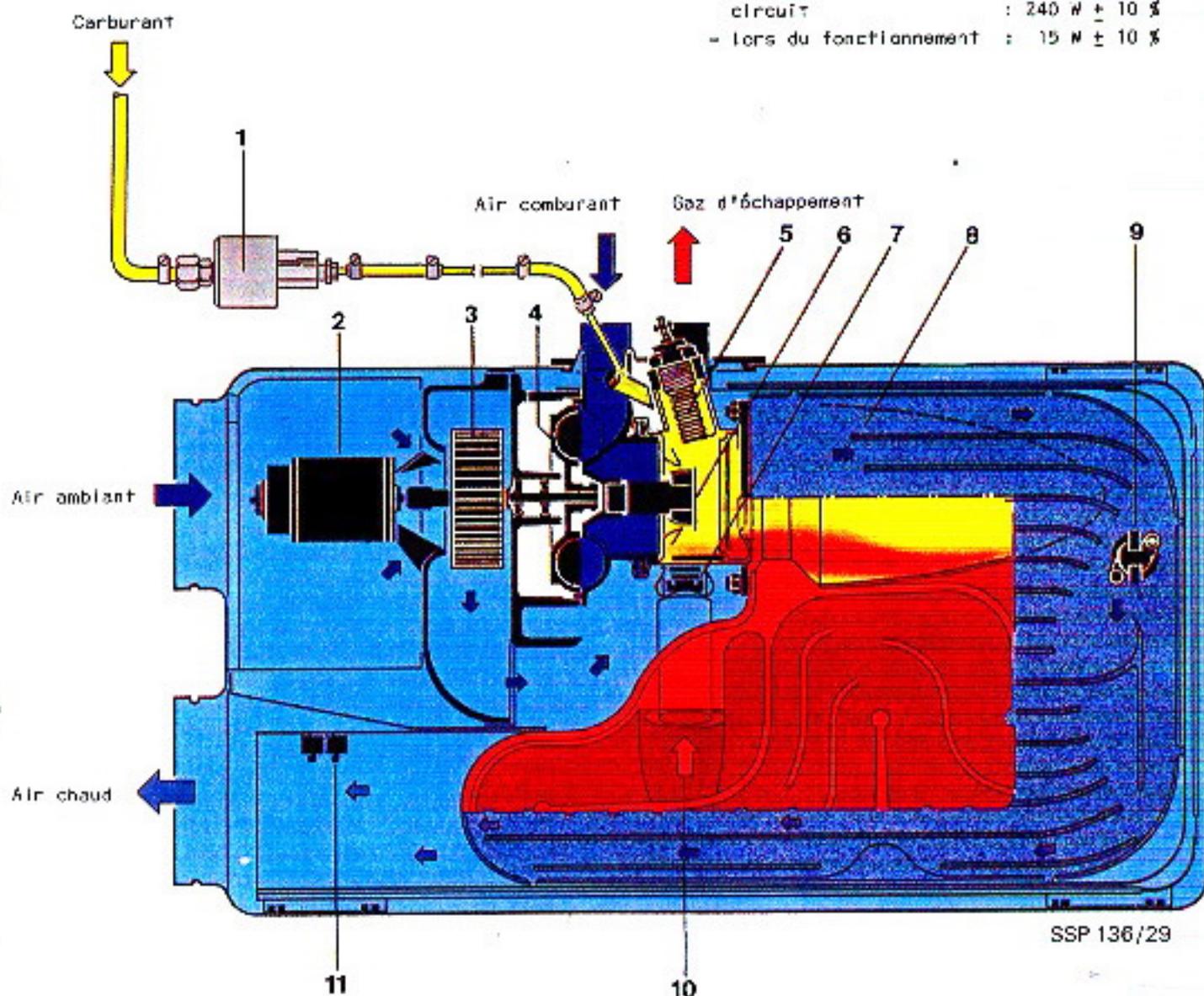


- 1 Tableau de commande avec commande de régulateur de température E 13
- 2 Montre de présélection E 111
- 3 Relais J 116 pour câble de résistance
- 4 Relais J 195 pour contrôle de bougie d'incandescence
- 5 Appareil de commande J 65
- 6 Porte-fusibles

- 7 Diffuseur
- 8 Conduite d'admission
- 9 Flexible d'air comburant
- 10 Pompe à carburant G 23
- 11 Bougie d'allumage Q 6
- 12 Tuyau d'échappement

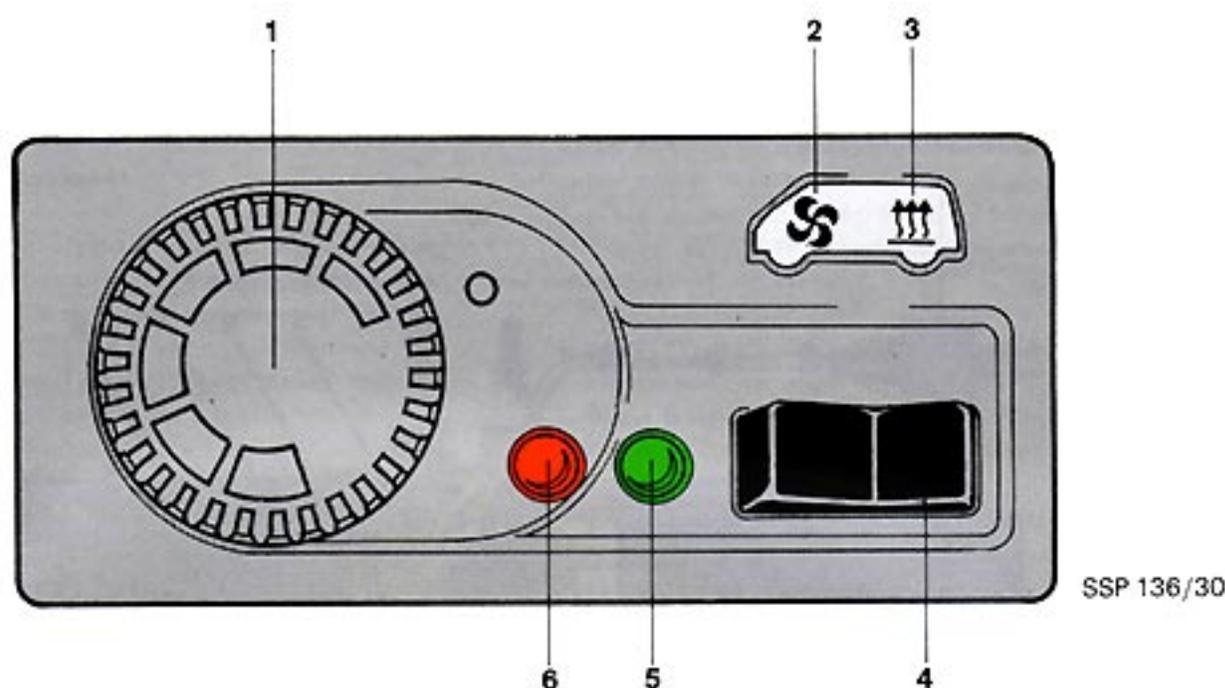
Caractéristiques techniques

- Milieu chauffé : air
- Débit d'air chaud : $80 \text{ kg/h} \pm 10 \%$
- Puissance calorifique : $2500 \text{ W} \pm 10 \%$
- Combustible : gazole
- Consommation de combustible : $0,27 \text{ L/h} \pm 10 \%$
- Puissance électrique absorbée
 - lors de la mise en circuit : $240 \text{ W} \pm 10 \%$
 - lors du fonctionnement : $15 \text{ W} \pm 10 \%$



- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1 Pompe à carburant G 23 | 7 Contrôleur de combustion F 16 |
| 2 Moteur électrique V 81 | 8 Echangeur de chaleur |
| 3 Roue de soufflante d'air frais | 9 Contacteur de surchauffe F 17 |
| 4 Roue de soufflante d'air carburant | 10 Gaz d'échappement |
| 5 Bougie d'allumage Q 6 | 11 Contacteur de limitation de température F 82 |
| 6 Chambre de combustion | |

- 1 Commande de régulateur de température E 13
- 2 Symbole de la soufflante
- 3 Symbole du chauffage
- 4 Commande de chauffage/de soufflante E 16
- 5 Témoin de fonctionnement (vert) K 89
- 6 Témoin de surchauffe (rouge) K 88



Mise en circuit du chauffage

En enfonçant le commutateur à bascule 4 vers la droite, le chauffage se met en circuit et le témoin de fonctionnement vert 5 s'allume.

Réglage de la puissance calorifique

La puissance calorifique peut être réglée en continu à l'aide de la commande de régulateur de température 1 à condition que le chauffage ne soit pas commandé par la montre de présélection E 111.

Lorsque la température préalablement sélectionnée est atteinte, le témoin de fonctionnement vert 5 s'assombrit. La température est alors maintenue constante par thermostat.

Contrôle de surchauffe

Lorsque le témoin de surchauffe 6 clignote, la température maxi autorisée est dépassée et le brûleur se met hors circuit. Cela peut p. ex. être dû à une obstruction des conduites d'air chaud, de la conduite d'admission d'air ou du diffuseur d'air chaud.

Remise en circuit après un dérangement

Si le brûleur a été mis hors circuit après un incident (surchauffe, extinction de la flamme, fusible du moteur défectueux), il est possible de remettre le chauffage en circuit en ramenant brièvement le commutateur à bascule 4 en position milieu puis en l'enfonçant de nouveau vers la droite.

Mise hors circuit du chauffage

Pour mettre le chauffage hors circuit, placez le commutateur à bascule 4 en position milieu - le témoin de fonctionnement 5 s'éteint. La soufflante continue de tourner pendant env. 3 minutes encore.

Mise en et hors circuit de la soufflante (sans chauffage)

Seule la soufflante se met en circuit en enfonçant le commutateur à bascule vers la gauche. Le témoin de fonctionnement 5 s'allume. Pour mettre la soufflante hors circuit, placer le commutateur à bascule en position milieu.

Chauffage stationnaire

Montre de présélection E 111

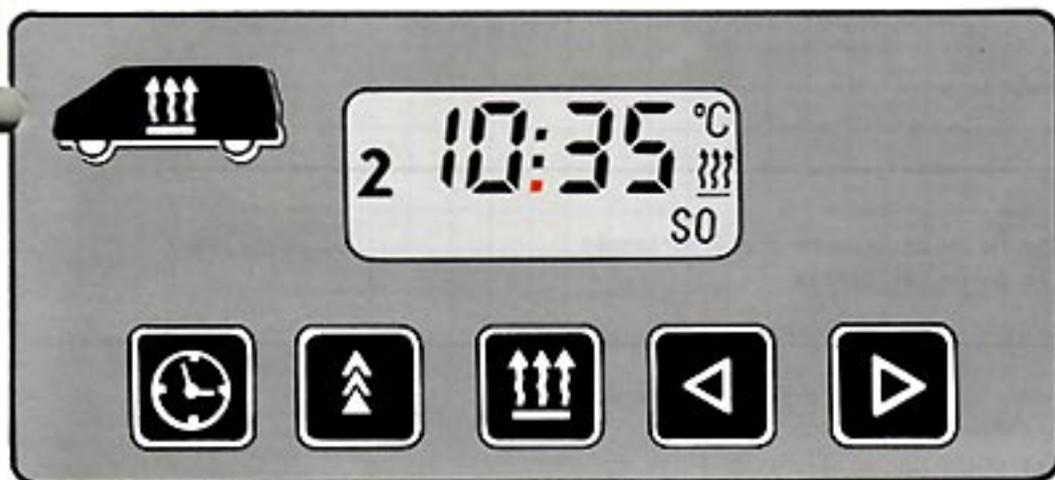
La montre de présélection permet de présélectionner jusqu'à trois horaires d'enclenchement différents du chauffage stationnaire.

Autres fonctions

• Il est possible de programmer des horaires d'enclenchement jusqu'à une semaine à l'avance.

• Les heures présélectionnées restent mémorisées et peuvent être de nouveau activées.

• Le chauffage fonctionne pendant 120 minutes maxi lorsqu'il a été présélectionné.



SSP 136/31

Fonctions d'affichage

Symbole

2

Heures de présélection
Affichage des trois heures de présélection possibles

10:35

Heure, heure de présélection ou durée résiduelle



Dérangements de fonctionnement

°C

Affichage de la température (en option)



Fonctionnement du chauffage

SO

Jour de semaine

SSP 136/32

Fonctions de commande

Touches



Réglage et interrogation de l'heure
Réglage du jour de la semaine



Interrogation et activation de l'heure présélectionnée
Réglage du jour



Marche/Arrêt du chauffage



Retardement de l'heure ou de l'heure présélectionnée
Interrogation de la durée résiduelle



Avancement de l'heure ou de l'heure présélectionnée.
Réglage du jour présélectionné.
Activation de l'affichage de la température (en option)

SSP 136/33